

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

-----  
DIRECTION DE L'ELEVAGE  
-----

*ÉTAT* DES RESSOURCES ZOOGENETIQUES  
RAPPORT NATIONAL

**PRESENTE PAR LE CCN**



## S O M M A I R E

	Pages
Résumé.....	1
Introduction.....	1
<b>Partie 1 : Etat des ressources génétiques animales dans le secteur agricole.....</b>	<b>2.</b>
<b>Chapitre 1 : Vue d'ensemble du pays et de son secteur agricole.....</b>	<b>2</b>
1.1- Présentation du Bénin.....	2
1.2- Secteur agricole.....	4
1.3- Secteur de l'élevage.....	5
1.4- Etat de sécurité alimentaire et développement rural.....	8
<b>Chapitre 2 : Etat des systèmes de production.....</b>	<b>9</b>
2.1- Principaux systèmes de production animale.....	9
2.2- Principaux produits animaux et produits secondaires jouant un rôle important .	11
2.3- Grandes tendances et changements importants apparus dans l'utilisation et la gestion des RGA.....	15
<b>Chapitre 3 : Etat de la diversité génétique.....</b>	<b>21</b>
3.1- Etat des connaissances des RGA.....	21
3.2- Evaluation de la diversité génétique.....	25
<b>Chapitre 4 : Etat de l'utilisation des RGA.....</b>	<b>26</b>
4.1- Instruments politiques et juridiques influençant l'utilisation des RGA.....	26
4.2- Etat de l'usage des RGA.....	27
4.3- Etat de mise en valeur des RGA.....	27
4.4- Stratégie d'amélioration génétique.....	29
4.5- Structures impliquées dans les améliorations génétiques.....	31
4.6- Obstacles, possibilités et besoins.....	31
<b>Chapitre 5 : Etat de la conservation.....</b>	<b>33</b>
5.1- Evaluation des programmes de conservation des RZG.....	33
5.2-Evaluation par espèce des programmes et des stratégies de conservation des RGA.....	35
<b>Chapitre 6 : Etat de l'élaboration des politiques et arrangements institutionnels pour les RGA.....</b>	<b>37</b>
6.1- Organisation des activités relatives aux RGA.....	37
6.2- Politiques et instruments juridiques.....	41
6.3- Priorités pour combler les lacunes.....	43
 <b>Partie 2 : Changement dans les demandes en produits d'élevage et implication des politiques, stratégies et programmes nationaux relatifs aux RGA .</b>	 <b>45</b>
1- Revue des politiques, stratégies, programmes et des modes de conduites.....	45
2- Analyse des demandes futures et tendances.....	45
3- Stratégies alternatives pour l'utilisation, le développement et la conservation des RGA pour répondre aux changements dans les demandes en produits animaux.....	46
 <b>Partie 3 : Etat des capacités nationales à gérer les RGA.....</b>	<b>47</b>
1- Evaluation de la situation actuelle.....	47
2- Actions prioritaires et besoins.....	49
 <b>Partie 4 : Identification des priorités nationales pour la conservation et l'utilisation des RGA.....</b>	 <b>51</b>
1- Priorités trans-sectorielles.....	51
2- Priorités pour les espèces.....	52

<b>Partie 5 : Coopération internationale dans le domaine des RGA.....</b>	<b>53</b>
1- Evaluation de la coopération actuelle.....	53
2- Orientations futures de la coopération.....	53

## LISTE DES ABREVIATIONS

ABEA : Association Béninoise des Eleveurs d'Aulacodes  
ABEC : Association Béninoise des Cuniculteurs  
ANAB : Association Nationale des Aviculteurs du Bénin  
ANEP : Association Nationale des Eleveurs de Porcs  
ATDR : Agent Technique de Développement Rural  
CARDER : Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural  
CCN : Comité Consultatif National  
CDR : Contrôleur du Développement Rural  
CETA : Collège d'Enseignement Technique Agricole  
CIRDES: Centre International de Recherche-Développement sur l'Elevage en Zone Subhumide  
CORAF :  
CPCA : Centre de Promotion de Culture Attelée  
CPU : Collège Polytechnique Universitaire  
DAER : Direction de l'Aménagement et de l'Equipement Rural  
DCVP : Direction du Contrôle Vétérinaire et Phytosanitaire  
DE : Direction de l'Elevage  
DPDR : Déclaration de Politique de Développement Rural  
DPSE : Direction de la Programmation, du Suivi et de l'Evaluation  
DVAOP : Direction de la Vulgarisation et de l'Appui aux Organisations Paysannes  
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation  
FSA : Faculté des Sciences Agronomiques  
IA/TE : Insémination Artificielle/ Transfert d'Embryons  
INRAB : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin  
LAMS : Lycée Agricole Mèdji de Sékou  
MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche  
MS/Ha : Matière Sèche par Hectare  
ND : Non Déterminé  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
PACE : Programme Panafricain de Contrôle des Epizooties  
PADEB : Projet d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Borgou  
PDE III : Projet de Développement de l'Elevage phase III  
PDEBE : Projet de Développement de l'Elevage dans le Borgou-Est  
PIB : Produit Intérieur Brut  
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement  
PPEA : Projet Promotion de l'Elevage dans l'Atacora  
PSO : Plan Stratégique Opérationnel  
RGA : Ressources Génétiques Animales  
RZG : Ressources Zoo génétiques  
SAAB : Société Agro-Animale du Bénin  
SABLI : Société Agro-Animale Bénino-Libyenne  
SADFPA : Service Appui au Développement des Filières et des Productions Animales  
SCDAAB : Service Contrôle des Denrées Animales et Aliments du Bétail  
SDDR : Schéma Directeur du Développement Rural  
SODERA : Société de Développement des Ressources Animales  
SPSE : Service Programmation, Suivi Evaluation  
SSA : Service Santé Animale  
TEC : Tarif Extérieur Commun

UE : Union Européenne

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

UIOPE : Union Inter-Africaine des Organisations Professionnelles d'Elevage

URSS : Union des Républiques Russes Socialistes soviétiques

URZV : Unité de Recherche Zootechnique et Vétérinaire

## RESUME

La République du Bénin est située en Afrique de l'Ouest et couvre une superficie de 112620 km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par le Niger et le Burkina Faso, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Nigeria et à l'Ouest par le Togo.

En 1999, sa population était estimée à 5,93 millions d'habitants pour un taux de croix de 2,8%.

L'économie béninoise est essentiellement agricole et le secteur agricole emploie les 2/3 de la population active.

L'élevage constitue la seconde activité agricole du pays après les productions végétales. Le cheptel comprend diverses espèces animales domestiques ( bovins, ovins, caprins, porcins, volaille...) mais aussi des espèces non conventionnelles telles que l'aulacode.

Les taux de croît moyens annuels calculés sur 35 ans se présentent comme suit :

- bovins : 4,1%
- ovins : 3%
- caprins : 4,5%
- porcins : 2,6%

Le Bénin a atteint son autosuffisance alimentaire en ce qui concerne les productions végétales (excepté le riz ). Cependant, 1/5 de la population souffre encore de pénuries alimentaires cycliques notamment au niveau des zones lacustre et des cordons littoraux.

En productions animales beaucoup d'efforts restent à faire pour assurer l'autosuffisance.

Les systèmes traditionnels de production animale restent dominants. Les élevages de type industriel ou moderne se développent progressivement et concernent toutes les espèces animales.

La viande est de loin la première production animale primaire du pays. Elle est suivie du lait et des œufs. Pour les productions secondaires, on relève la force de travail et le fumier.

Les politiques développées ces dernières années ont favorisé l'accroissement des productions locales. Ainsi, en plus des bovins, une grande attention est accordée aux animaux à cycle court et aux espèces non conventionnelles.

D'intenses activités d'animation et d'organisation des éleveurs ont permis de créer des groupements professionnels au niveau des différentes filières de productions animales.

Aucun programme national d'amélioration génétique des races animales locales n'a été mis au point. Cependant, on observe au niveau des éleveurs une tendance aux croisements systématiques pour augmenter le format et la productivité des animaux au détriment des qualités de trypanotolérance et de résistance à certaines maladies. Ainsi, toutes les races locales à savoir le Borgou, le Lagunaire et surtout le Somba sont fortement menacées. Cette situation est favorisée par :

- l'inexistence au Bénin d'instruments juridiques et politiques relatifs aux ressources zoo génétiques,
- la conservation in situ (seule méthode de conservation dans le pays ) des ressources génétiques animales à travers des exploitations privées selon un mode traditionnel en majorité.

Le Bénin a accusé beaucoup de retard dans le domaine de la conservation des RGA et tout paraît être prioritaire. Cependant, il faut souligner tout particulièrement les besoins en ressources financières.

Du fait que les béninois préfèrent la viande des races locales à celle des races exotiques, les espèces et races locales auront un grand rôle à jouer dans le développement des différents systèmes de production. De plus, le Bénin dispose d'une gamme fournie de cadres et techniciens pouvant intervenir dans les RGA. Malheureusement peu d'entre eux sont spécialisés. Il conviendra de mettre l'accent sur la formation et la recherche, le renforcement institutionnel et les instruments juridiques, politiques et stratégiques.

Un accent particulier doit être mis sur l'inventaire des ressources existantes et le financement.

Une coopération agissante doit être développée :

- entre le Bénin et le Togo pour la race lagunaire et somba ;
- entre le Bénin et les pays membres de l'UEMOA et de la CEDEAO dans le cadre de l'élaboration de la politique commune de développement de l'élevage et de sauvegarde des races ;
- avec le CIRDES dans le cadre de la caractérisation et des recherches ;
- avec la communauté internationale pour le financement des actions prioritaires.

## **INTRODUCTION**

Par la lettre n° G/AGA-15 du 07 mars 2001, le Directeur Général de la FAO a invité les pays membres de l'organisation à participer à la préparation du premier rapport mondial sur l'état des ressources zoo génétiques.

Le Bénin a accepté l'invitation du Directeur Général et participe activement au processus d'élaboration dudit rapport.

Ainsi, il a mis en place un comité consultatif national (CCN) chargé de l'élaboration du rapport national.

Ce rapport fait l'étude des ressources zoo génétiques en mettant en relief les aspects suivants :

- diversité biologique agricole ;
- systèmes et milieux de production dans lesquels ces ressources sont utilisées ;
- gamme de produits et services qu'elles offrent ;
- participation à la production agricole et à la sécurité alimentaire.

Le présent rapport est structuré en cinq (5) parties :

- 1-Etat des ressources génétiques dans le secteur agricole,
- 2- Changements dans les demandes en produits d'élevage et implication des politiques, stratégies et programmes nationaux relatifs aux RGA,
- 3- Etat des capacités nationales à gérer les RGA,
- 4- Identification des priorités nationales pour la conservation et l'utilisation des RGA,
- 5- Coopération internationale dans le domaine des RGA.

## **PARTIE 1 : ETAT DES RESSOURCES GENETIQUES DANS LE SECTEUR AGRICOLE**

### **CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE DU PAYS ET DE SON SECTEUR AGRICOLE**

#### **1.1. PRESENTATION DU BENIN**

##### **1.1.1 – CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CLIMATIQUES**

Situé en zone intertropicale, le Bénin couvre une superficie de 112.620 km<sup>2</sup>. Le relief du pays est peu accidenté, constitué de plaines et de plateaux dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 200 mètres. La région la plus élevée (Atacora) est située au nord – Ouest d'où partent la plupart des nombreux cours d'eau qui alimentent le pays. Le Bénin dispose de trois (3) zones climatiques principales : i) la zone Nord caractérisée par un climat soudanais et un début de sahélanisation, avec une pluviométrie aléatoire (900 à 1100 mm), des sols peu profonds, souvent dégradés et peu fertiles ; ii) la zone Centre avec un climat soudanien bénéficiant de l'altitude et des précipitations de 1000 à 1200 mm en deux saisons de pluies, des sols pauvres colluviaux au pied des reliefs et au sommet des ondulations, avec une fragilisation de la situation écologique dans certaines localités ; iii) la zone Sud avec des conditions analogues à la zone centre, des sols fertiles et une dégradation des conditions écologiques.

##### **1.1.2 - DEMOGRAPHIE**

Selon le recensement général de la population de 1992 le Bénin comptait 4,66 millions d'habitants, dont 51% de femmes. Les jeunes âgés de moins de 15 ans représentaient 48%. La population en 1999 est estimée à 5, 93 millions d'habitants environ pour un taux de croît de 2,8% . La population urbaine a un rythme de croissance plus rapide (4%/an en moyenne) révélant un exode rural important. La population rurale était estimée en 1992 à 3,2 millions d'habitants et ne représentait que 64% de la population totale du pays mais ce chiffre cache la forte ruralité de certains départements et communes urbaines. La population active représentait 68%.

Le Bénin présente une grande diversité de groupes ethniques et de langues.

##### **1.1.3 - ZONES AGROECOLOGIQUES**

Le milieu naturel béninois est structuré en huit zones agroécologiques<sup>1</sup> qui sont exploitées à travers des systèmes de production (plus ou moins) spécifiques. Il s'agit de :

I	Zone extrême Nord – Bénin
II	Zone cotonnière du Nord – Bénin
III	Zone vivrière du Sud Borgou
IV	Zone Ouest – Atacora
V	Zone Cotonnière du Centre – Bénin
VI	Zone des terres de barre
VII	Zone de dépressions
VIII	Zone des pêcheries

---

1- Schéma Directeur du Développement agricole et Rural

- I. La zone extrême Nord du pays (le long du fleuve Niger) : se particularise par ses cultures spécialisées en maraîchage comme l'oignon et la pomme de terre. Elle est cependant traditionnellement une zone de cultures céréalières (principalement mil et sorgho). On y cultive également le coton, le maïs et le riz.
- II. La zone cotonnière du Nord Bénin (Sud de l'Alibori, Nord –Est de l'Atacora) : les systèmes de production de cette zone s'appuient tout d'abord sur les vivriers de consommation traditionnelle comme le mil et le sorgho, auxquels il faut rajouter le maïs, le niébé, l'arachide, le manioc et un début de culture de l'igname. Dans cette zone, le coton est la principale culture de rente. L'anacarde y prend de l'importance.
- III. La zone vivrière du Sud Borgou (Borgou actuel et le Sud-Est de l'Atacora) : Comme toute la zone Nord du pays, le mil et le sorgho sont partout cultivés. Elle se démarque de la zone précédente par la présence accentuée de l'igname et du manioc. Ce sont des systèmes d'exploitations où les cultures de rentes sont très présentes : coton, anacarde.... Partout où cela est possible dans le pays le riz est de plus en plus cultivé.
- IV. La zone Ouest de l'Atacora et Nord de la Donga est traditionnellement dominée par les cultures de mil, sorgho et récemment le riz. C'est une zone où le coton et tous les autres produits vivriers sont présents (igname, manioc), ainsi que l'arachide.
- V. La zone cotonnière du centre Bénin (Sud du Borgou et de la Donga, Nord-Ouest du Mono et des Collines, Nord du Plateau) : Outre le coton, les exploitations se développent autour d'une gamme variée de production : tubercules (igname, manioc), céréales (maïs, riz), légumineuses (niébé, arachide).
- VI. Dans la partie sud du pays, où le palmier à huile est partout présent, la zone des terres de barre (Centre Zou, Centre Sud et Couffo, centre Atlantique et Ouémé, Sud Plateau) : est dominée par le maïs, mais les autres produits vivriers, l'arachide et le niébé sont également présents. C'est aussi la grande zone de culture de l'ananas et des agrumes.
- VII. La zone de dépression (est Couffo, sud Zou, Nord Ouest Atlantique et centre Plateau) : le système de cultures est basé sur le maïs associé selon le cas au manioc ou au niébé. On y trouve également des cultures maraîchères (piments, tomates...) et de riz. L'ananas y est également présent.
- VIII. La zone des pêcheries (zone littorale sud et basses vallées du Mono et de l'Ouémé) est basée sur les cultures de maïs, de manioc, de niébé et de plus en plus vers le maraîchage. C'est également la zone des cocoteraies.

#### **1.1.4 – ZONES AGROECOLOGIQUES**

On peut identifier globalement cinq (5) zones agropastorales au Bénin. Il s'agit de :

- \* la zone soudanienne sèche de l'extrême Nord: le taux de charge en toute saison dépasse la capacité de charge des pâturages ;
- \* la zone soudanienne sèche à pâturages marginaux : la productivité des pâturages naturels dans cette zone est relativement faible, (1,5 T Ms/Ha). Ici l'exploitation des

jachères et des sous produits agricoles est intégrée dans le mode de conduite des animaux et de gestion des ressources pastorales ;

\* la zone soudanienne continentale à pâturages excédentaires : on note l'abondance des ressources fourragères pendant l'hivernage (6T Ms/Ha) et un déficit important pendant la saison sèche ;

\* la zone soudano-guinéenne : les ressources fourragères y sont abondantes. Cependant leur exploitation est rendue difficile du fait de la densité des populations agricoles et de la gestion des phénomènes de transhumance en provenance du Nigeria en particulier ;

\* la zone forestière : on y trouve des pâturages post culturaux dont la productivité est estimée à 1,2T Ms/Ha. Seules les zones d'inondation des lagunes et des fleuves sont couvertes de pâturages très abondants et disponibles à l'état vert en toute saison.

Dans ces zones agropastorales, les principales espèces animales élevées sont : bovins, ovins, caprins, porcins, volailles. On note actuellement le développement de l'élevage non conventionnel comme les aulacodes.

## 1.2. SECTEUR AGRICOLE

### 1.2.1. ROLE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le secteur agricole est essentiel dans l'économie béninoise qui repose surtout sur les activités rurales.

Selon le rapport sur le développement humain (PNUD, 1999), l'agriculture au Bénin, emploie les 2/3 de la population active.

### 1.2.2. TAUX CROISSANCE

Le secteur agricole a enregistré un taux de croissance moyen annuel de 4,84% entre 1990-1994 et de 5,28% entre 1995-1998 du fait de la bonne pluviométrie qui a favorisé la production vivrière et la réhabilitation de la filière coton.

### 1.2.3. CONTRIBUTION AU PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)

Le secteur agricole participe pour plus de 38% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) en 1999, 39,5% en 1998, 38,6% en 1997, 38,7%, en 1996 et 38,1% en 1995, il contribue pour plus de 70% à la constitution des recettes d'exportation dont plus de 41% proviennent du coton.

**Tableau 1.1 : Importance de l'élevage dans le produit intérieur brut du secteur agricole (millions de \$US)**

A ctivité	\$US (millions)	Donnée de l'Année
Produits d'Élevage (statistiques officielles)	\$ 47	1991
Autres Productions Agricoles (statistiques officielles)	\$ 305	1991
Meilleure estimation pour la valeur additionnelle de l'Élevage	N D	1991

### 1.2.4. UTILISATION DES TERRES ET TENDANCES

La superficie du Bénin présente un disponible brut de 11262000 d'hectares qui se répartit comme suit :

**Tableau 1.2 : Utilisation des terres et tendances actuelles (1000 ha)**

	Superficie (1000 Ha)	Superficie (1000 Ha)	Tendances actuelles
Catégorie	1990	1999	
Terres arables	1615	1700	+
Terres cultivées en permanence	105	150	++
Terres de pâturages permanents	550	550	0
Terres agricoles	2270	2400	+
Superficie des terres	11062	11062	0
Superficie totale	11262	11262	0

- Sur une période de 10 ans, il est noté une évolution positive au niveau des terres arables, des terres cultivées et des terres agricoles. Cette évolution est très prononcée au niveau des terres cultivées en permanence (42,8%), ce qui soutient le caractère de culture itinérante qui caractérise l'agriculture béninoise.
- Par ailleurs, la pratique de la culture itinérante est à l'origine de la forte pression sur les terres en général et celles réservées aux pâturages en particulier.
- L'absence de recensement agricole ne permet pas de bien cerner les problèmes fonciers et l'utilisation des terres notamment en terme de leur évolution.

## 1.3. SECTEUR DE L'ELEVAGE

### 1.3.1. IMPORTANCE DU CHEPTEL

L'Elevage occupe une place prépondérante dans le dispositif de production du secteur agricole. Il se situe à la seconde position après la production végétale en terme de ressources naturelles potentiellement exploitables et convertibles en devises.

Par ailleurs, l'élevage contribue aux services de l'Agriculture et ce, à travers le fumier, la force de traction et de transport notamment dans les zones cotonnières surtout.

### 1.3.2. REPARTITION DU CHEPTEL

Le cheptel comprend les diverses espèces animales domestiques conventionnelles (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, lapins) mais aussi des espèces non conventionnelles (aulacodes).

Les bovins sont concentrés dans la partie Nord tandis que les ovins et les caprins dominent dans la zone Sud.

L'élevage de porc, fortement touché par la peste porcine africaine en 1997, est actuellement en cours de relance.

Quant aux volailles, on en rencontre dans la majorité des ménages aussi bien ruraux qu'urbains.

### 1.3.3. PARTICIPATION AU PIB

Le secteur de l'élevage participe fortement à la constitution du Produit Intérieur Brut (PIB) du secteur agricole.

Entre 1992 et 2002, la contribution du secteur de l'Elevage en milliards de FCFA s'établit comme suit :

Années	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
PIB	47,50	50,5	52,4	54,9	56	58	59,3	60,8	62,1	64,5	67,52

**Source** (rapport sur l'état de l'économie nationale béninoise en 2001)

### 1.3.4. TAUX DE CROIT ANNUEL MOYEN

Les taux de croît annuels moyens des ruminants et des mono gastriques estimés sur une période de 35 ans c'est à dire 1960 à 1994 se présentent comme suit :

- bovins : 4,1%
- ovins : 3%
- caprins : 4,5%
- porcins : 2,6%

### 1.3.5. UTILISATION DES TERRES POUR L'ELEVAGE ET TENDANCES ACTUELLES

**Tableau 1.3** : Utilisation des terres et tendances actuelles

	Superficie (1000 ha)	Superficie (1000 ha)	Tendances actuelles
Catégorie	1990	1999	
Production alimentaire			
Aliment pour animaux (c)	ND	ND	
Production alimentaire et aliment pour animaux	ND		
Pâturages naturels	6000	ND	
Pâturages améliorés	0,4906		
Jachères	ND	ND	
Forêts	1.373,447	ND	
Terres non agricoles			
Total			

ND : Non disponible

### 1.3.6. TENURE FONCIERE POUR LA PRODUCTION

**Tableau 1.4** : Tenure foncière pour la production animale

	Superficie (1000)	%
Catégorie	1999	
Privée	Données non disponibles	-
Etatique et Communautaire	Données non disponibles	-
Total		

Au Bénin, la plupart des terres utilisées pour l'élevage appartiennent à l'Etat.

### 1.3.7. STRUCTURE DES EXPLOITATIONSS ET DISTRIBUTION

En l'absence du recensement de l'agriculture en cours de préparation, il est difficile de préciser la taille des exploitations. Toutefois, au vu des résultats du pré-recensement, des études sur les conditions de vie en milieu rural, on peut procéder à des estimations.

**Tableau 1.5 : Structures des exploitations et distribution**

Catégorie	Nombre de fermes/famille	%	Nombre de fermes/famille avec des animaux	%
Sans terres				
> 0 à 2 ha	Données non disponibles actuellement			
> 2 à 10 ha	"			
> 10 à 50 ha	"			
> 50 à 100 ha	"			
> 100 à 500 ha	"			
> 500 ha	"			
Inconnu				
Total				

Les genres de données au plan national n'existent pas. Cependant, il y a eu quelques recensements du cheptel dans quelques départements (Borgou, Atacora, Mono) mais aucune généralisation des données obtenues dans ces départements ne saurait être envisagée. Le recensement agricole en préparation permettra de disposer d'informations précises ultérieurement.

\* A défaut d'un vrai recensement de l'Agriculture au Bénin, il est difficile voire impossible de fournir des informations aussi précises et catégorisées. Les préparatifs du 1<sup>er</sup> recensement de l'agriculture sont en cours. Toutefois et pour l'instant on pourrait retenir de l'exploitation agricole ce qui suit :

La taille moyenne d'une exploitation agricole est d'environ 1,7 ha pour une famille moyenne de sept (7) personnes, les superficies variant avec quelques rares exceptions près, entre 0,4 et 12,7 ha.

Seulement 5% des exploitations dans le Sud et 20% dans le Nord disposent de plus de 5 ha.

Dans l'ensemble du pays, 34% des exploitations couvrent moins d'un hectare en moyenne.

\* L'accès à la terre devient de plus en plus difficile dans le Sud. Les exploitations déjà très petites s'amenuisent à mesure qu'elles sont divisées par voie d'héritage. Les jachères dans certaines parties du Sud, ont totalement disparu.

**Tableau 1.6 : Population animale, nombre de propriétaires/chefs de famille et emploi par espèce**

Espèces	Population animale (1000)	Nombre de propriétaires/chefs de famille	Nombre de personnes employées additionnellement	
			Plein temps	Temps partiel
Bovins	1438			
Buffles				
Moutons	645			
Chèvres	1183			
Chameaux				
Lamas et Alpaca				
Chevaux	6			
Anes	1			
Porcs	470			
Poules	23000			
Dindes				
Canards				
Oies				
Lapins				

#### 1.4. ETAT DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Dans les conditions d'une bonne pluviométrie, le Bénin est auto suffisant sur le plan alimentaire en ce qui concerne les productions alimentaires de base. En considérant les statistiques de production des quatre (4) dernières années, il se dégage un solde disponible brut pour le maïs, le sorgho/mil, le haricot, le manioc, l'igname et l'arachide à l'exception du riz dont le niveau de production est encore de loin inférieur aux besoins de consommation.

Malgré cette autosuffisance alimentaire globale, on note toutefois qu'environ 1/5 de la population souffre encore de pénuries alimentaires cycliques dans certains cas et chroniques dans d'autres.

Ce qui pose le problème d'insécurité alimentaire principalement chez :

- les habitants des zones lacustres et des cordons littoraux ;
- les petits exploitants du Sud du Bénin surpeuplé sur terres de barre dégradées et à très faible rendement
- les petits exploitants dans la partie septentrionale pour des raisons de dégradation des sols (Atacora) et de conditions climatiques sévères accentuées par l'enclavement.

Le Bénin n'a pas encore atteint son autosuffisance alimentaire en ce qui concerne les produits animaux. Cette situation est largement développée dans la Partie 2 du présent rapport.

## 1.5. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE SUR LES DEMANDES

**Tableau 1.7 : Population humaine du pays**

Année	Total (milliers)	% Rurale	% Urbaine	Total
1990	4,66	65,5	34,5	100
1999	5,937	58,5	41,5	100
Taux moyen de croissance annuelle				

## CHAPITRE 2 : ETAT DES SYSTEMES DE PRODUCTION

### 2.1- PRINCIPAUX SYSTEMES DE PRODUCTION ANIMALE

Les systèmes de production animale sont assez nombreux au Bénin. Cette diversité tient principalement à la variété des zones agroécologiques, des comportements ethniques et sociaux, à la nature des spéculations et des produits et au niveau technique de l'élevage.

Ces différents systèmes de productions peuvent être juxtaposés sur un même terroir ou imbriqués dans des systèmes d'exploitation plus complexes.

Les principaux systèmes de production rencontrés et relativement évolutifs sont les suivants :

**i) – L'élevage pastoral transhumant.** : Cet élevage concerne essentiellement les bovins avec accessoirement des ovins et des caprins. Dans ce système d'élevage localisé dans le Nord et le Centre Nord du Bénin, la taille moyenne du troupeau bovin est d'environ 50 à 80 têtes. La plupart des troupeaux bovins de race Borgou (issus de croisements plus ou moins stabilisés entre zébus et taurins locaux) et du bétail issu de leur croisement avec des Zébus et des Taurins locaux Somba (environ 75 % de l'effectif bovin national) sont la propriété des ethnies Peulh et Gando dont la principale source de revenus est l'élevage.

Cet élevage évolue actuellement vers un système mixte agriculture – élevage sous l'effet de l'introduction de la culture de coton et de certaines cultures vivrières. Ainsi dans ces régions les bovins servent à la culture attelée.

Les populations pastorales sont bien intégrées dans les sociétés agricoles des départements du Nord. Elles cultivent les vivriers, voire quelquefois le coton avec de très bons rendements dus à l'utilisation de la fumure organique.

Les contraintes majeures à ce système de production sont le manque d'eau pour l'abreuvement du bétail et la mauvaise qualité de l'alimentation animale pendant la saison sèche.

Les éleveurs ont régulièrement recours aux vétérinaires pour la vaccination et le traitement de leurs animaux. Ils distribuent régulièrement du sel de cuisine aux animaux et valorisent au mieux les résidus de récolte. Quelques uns pratiquent les cultures fourragères et la fenaison.

**ii) – L'élevage sédentaire** : Il est pratiqué par des agriculteurs et des non-ruraux qui confient leurs animaux à des tiers (notamment des Peulh lorsqu'il s'agit des bovins) et par des éleveurs en cours de sédentarisation. Il est pratiqué essentiellement dans le Centre, le Sud Bénin et l'Ouest Atacora. Ce système concerne plus ou moins 20 % de l'effectif bovin national.

Dans l'espèce bovine, les taurins (Lagunaire Somba et Borgou) sont représentés à l'état pur et par le bétail issu de leur croisement réciproque, ou avec des Zébus. En effet la tendance est au croisement avec la race Borgou ou le Zébu pour améliorer la productivité du troupeau en taille, production de viande et de lait.

C'est très souvent un élevage mixte groupant des effectifs de petite taille de bovins (3 à 10 bovins).

L'élevage des animaux très souvent en confiage au sein de ce système est en général faible consommateur d'intrants et faible en production.

L'élevage sous cocoteraies ou sous palmeraies est une variante du système dans lequel le propriétaire de la cocoteraie ou de la palmeraie négocie un contrat de fumure avec le berger ou les propriétaires des animaux.

La culture attelée est également pratiquée dans ce système et est d'introduction récente.

A côté de ces deux sous-systèmes de production sont également rencontrés les autres élevages traditionnels intéressants :

- les petits ruminants (races Djallonké et Sahélienne dans l'extrême Nord Bénin ainsi que les produits de leur croisement) dont l'élevage est rependu dans tout le pays et pratiqué suivant un mode de divagation contrôlée. Ce sont des élevages familiaux de 2 à 10 têtes.
- les porcins (type ibérique) soumis au régime mixte de divagation complémentation. 70 à 80 %des effectifs sont localisés dans le Sud Bénin. Cet élevage fortement touché par la Peste Porcine Africaine en 1997 est actuellement en cours de relance. Avant l'apparition de cette maladie, on dénombrait environ 600 000 têtes de porcs.
- l'aviculture traditionnelle est caractérisée par la présence de quelques volailles par famille rurale. Cet élevage de type traditionnel est encore largement prépondérant. Les oiseaux sont élevés sans l'emploi d'intrants ou alors très peu (maïs, Sorgho, Manioc). La productivité est réduite mais ce petit élevage assure un appoint pour l'autoconsommation et la commercialisation. La race dominante et la mieux adaptée est la race dite "locale". Des métis issus d'opérations de diffusion de coq améliorateur se rencontrent en petit nombre. Les pintades et les dindons sont souvent présents dans les villages du Nord ; les canards, dans ceux du Sud.

### **iii) – Les élevages de type industriel ou mode**

Ils sont le plus souvent groupés autour des centres urbains ou dans les zones agricoles densément peuplées.

Ce sont, selon les cas :

- des élevages de volaille en bâtiment
- des élevages de porcs en claustration
- des élevages de bovins d'embouche  
le ranching
- les élevages d'aulocode et de lapins.

**L'aviculture moderne** : concerne environ 300 aviculteurs installés en zone péri-urbaine. C'est un élevage du type intensif en cours d'extension (environ 5 % de l'effectif national). Il fait appel aux races importées (chair et pondeuse) et est gros consommateur d'intrants produits localement et ou importés.

La technicité des éleveurs est en constante amélioration.

L'effectif présent est actuellement d'environ 1150000 têtes dans la proportion de 80 % de pondeuses et de 20 % de poulets de chair.

**L'élevage porcin moderne** est peu développé et concerne environ 3 % de l'effectif national. Il fait appel aux races importées Large White et Land race.

**L'embouche paysanne** est menée dans l'extrême Nord du pays par les commerçants de bétail ou les agro-éleveurs sur des animaux tout venant. Elle est pratiquée dans les zones grandes productrices de fanes de niébé et d'arachides.

Les animaux sont abrités des intempéries et intensément nourris pendant 10 à 12 mois pour les bovins et 3 à 6 mois pour les moutons. Les résultats zootechniques sont généralement acceptables.

**Le Ranching** est actuellement mené dans quatre (4) fermes d'élevage appartenant à l'Etat. Il s'agit des fermes de l'Okpara, de Bétécoucou, de Samiondji et de Kpinnou.

Les principales activités de ces fermes concernent :

- la production d'animaux de trait et de boucherie à partir de troupeaux naisseurs
- la vente de taureaux reproducteurs de races Borgou et Lagunaire et de béliers Djallonké en milieu paysan
- la production de porcs de boucherie et d'élevage
- l'embouche de bovins et de porcs.
- l'amélioration des races bovines et ovines locales à travers un programme de recherche développement articulé autour de la caractérisation génétique des races Borgou et Lagunaire et Djallonké, la sélection animale à noyau ouvert et les croisements par insémination artificielle des races bovines locales avec les races laitières.

La cuniculture prend actuellement un essor en zone périurbaine de Cotonou et de Porto-Novo. Il en est de même pour l'aulacodiculture.

## **2.2- PRINCIPAUX PRODUITS ANIMAUX ET PRODUITS SECONDAIRES JOUANT UN ROLE IMPORTANT**

Les principaux produits animaux et produits secondaires tirés des différents systèmes d'élevages et en fonction des espèces élevées portent sur :

- La viande
- Le lait
- Les œufs

- Les peaux
- Le travail
- Le fumier...

Les niveaux de productivité de ces élevages en majorité extensifs et traditionnels sont généralement faibles à moyens malgré la bonne adaptation des animaux au milieu.

La fertilité, la production du lait, l'âge à la première mise bas, l'intervalle entre mises-bas, la croissance des animaux et le taux de ponte sont fortement liés au niveau et à la qualité de la ration alimentaire et à la gestion technico-économique des élevages.

L'apport du sous-secteur élevage à la production alimentaire nationale est estimée comme suit :

### 2.2.1- PRODUITS PRIMAIRES

**Tableau 1.8** : Principales productions animales primaires  
(1000 tonnes/nombres)

Espèces	Viande (t)		Lait (t)		Oeufs (t)		Fibre (t)		Peaux (No.)	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Bovins	15	21	21	27					4	5
Buffles										
Moutons	6	6								
Chèvres										
Chameaux										
Lamas et Alpaca										
Chevaux										
Anes										
Porcs	5	6								
Poules	26	22			17	17				
Dindes										
Canards										
Oies										
Lapins										

En volume, les tonnages de viande de bœuf et de volaille viennent en tête, suivis de ceux des porcs et des petits ruminants.

La production réunie de viande provenant des espèces à cycle court occupe la première place et mérite d'être encouragée et appuyée au sein des exploitations familiales, si l'on sait que 80 % des ménages ruraux pratiquent le petit élevage.

Les espèces utilisées par la production animale et les produits obtenus sont :

- les espèces bovines à production mixte : lait, viande et peaux.
- les espèces ovines et caprines: viande et accessoirement peaux et lait.
- les espèces porcines: viande
- les volailles: chair et œufs
- les aulacodes et les lapins: viande.



**Tableau 1.10 : Principaux produits animaux primaires exportés (1000 tonnes/nombre)**

Espèces	Viande (t)		Lait (t)		Oeufs (t)		Fibre (t)		Peaux (No.)		Animaux (No.)	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1991
Bovins	3	4										
Buffles												
Moutons												
Chèvres												
Chameaux												
Lamas et Alpaca												
Chevaux												
Anes												
Porcs												
Poules												
Dindes												
Canards												
Oies												
Lapins												

Les exportations concernent presque exclusivement les bovins exportés vers le Nigeria et le Togo. Des estimations non officielles évaluent ces mouvements à 30000 têtes en 1999 soit pour un poids moyen carcasse de 120 Kg pour la race Borgou, environ 3600 tonnes de viande.

On en déduit que les pourcentages des produits animaux destinés aux marchés intérieur et extérieur sont respectivement de 90% et de 10 %.

En 1976 les estimations évaluait à 12 700 têtes le nombre de bovins exportés vers le Nigeria.

Au cours des dix dernières années, ces chiffres sont passés respectivement à 22000 têtes en 1990 contre 29000 têtes en 1999, soit en tendance une augmentation des exportations.

### 2.2.2 PRODUITS SECONDAIRES

- **La force de travail** – La traction animale est très développée dans le Nord et le Centre du Pays et touche environ 80 000 têtes de bovins. L'utilisation de la traction animale permet :
  - d'accroître la productivité du travail
  - la stimulation des agriculteurs pour l'embouche de jeunes bovins et la constitution de petits troupeaux naisseurs pour la production de veaux de remplacement
  - la vente d'animaux reformés avec une plus value de 50 à 100 000F
  - la fourniture d'énergie pour le labour et le transport.

- **La fumure organique**

Au niveau de l'élevage pastoral transhumant et de l'élevage sédentaire, il est observé chez une grande majorité d'éleveurs l'utilisation du fumier provenant des déjections des bovins et des petits ruminants pour le maintien de la fertilité des sols. Les deux principales méthodes utilisées sont le parage rotatif des animaux sur les espaces à fumer et le ramassage/ stockage / épandage du fumier dans les champs.

Par contre au niveau des centres avicoles industriels, les fientes des oiseaux sont collectées et utilisées pour le maraîchage et la pisciculture.

## **2.3 - GRANDES TENDANCES ET CHANGEMENTS IMPORTANTS APPARUS DANS L'UTILISATION ET LA GESTION DES RGA**

### **2.3.1- CHANGEMENTS INTERVENUS**

La production nationale de viande se substitue progressivement aux importations de viande congelée Extra-africaine nettement en baisse depuis la dévaluation du franc CFA et l'application des mesures de restriction aux importations de viande congelée de bœuf et de parties de volailles liée à la maladie de la vache folle et la polémique sur l'intoxication à la dioxine.

Les pouvoirs publics accordent de plus en plus une grande attention au développement des animaux à cycle court qui se prêtent à un développement rapide et rentable à travers des programmes de formation – vulgarisation.

Un développement rapide des élevages industriels de volailles et une intensification des productions se dessine autour des grandes villes pour satisfaire la demande de plus en plus croissante des populations urbaines en œufs, en viande et en lait.

L'aviculture villageoise est en cours d'amélioration. La formation des vaccinateurs villageois de volailles suivie de leur approvisionnement régulier en vaccins a permis de mener sur une grande échelle la vaccination des volailles villageoises contre la maladie de Newcastle. De ce fait, la réduction importante de la mortalité des volailles à laquelle s'est ajoutée l'amélioration de l'alimentation et de l'habitat ont contribué à l'augmentation de l'offre.

On observe également en zone périurbaine quelques nouveaux phénomènes :

- le développement des élevages non conventionnels (aulacodes)
- le développement de quelques unités privées de production intensive de lapin, de porcs et d'une mini-industrie charcutière.

Il est également observé au niveau des élevages bovins une tendance généralisée des croisements des taurins Borgou et Somba avec des Zébus pour améliorer la productivité des troupeaux en production laitière et en viande.

La contribution des différents systèmes de production selon les espèces figure dans les tableaux suivants :

**Tableau 2.1 : Distribution des systèmes de production animale (%)**

Espèces	Systèmes de production			Total
	Faible niveau	Niveau moyen	Haut niveau	
Bovins	80	17	3	100
Buffles				0
Moutons	75	25		100
Chèvres	80	20		100
Chameaux				0
Lamas et Alpaca				0
Chevaux				0
Anes				0
Porcs	80	15	5	100
Poules	80	10	10	100
Dindes				0
Canards				0
Oies				0
Lapins				0
				0

**Tableau 2.2 : Changements dans la distribution des systèmes de production durant les 20 dernières années**

Espèces	Systèmes de production			Total
	Faible	Niveau moyen	Haut niveau	
Bovins			0	0
Buffles				0
Moutons				0
Chèvres				0
Chameaux				0
Lamas et Alpaca				0
Chevaux				0
Anes				0
Porcs				0
Poules				0
Dindes				0
Canards				0
Oies				0
Lapins				0
				0

Tableau 2.3 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les bovins (%)

Type d'exploitation	Systèmes de production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	95	5		100
Petite exploitation familiale	80	20		100
Petite exploitation commerciale		80	20	100
Grande exploitation commerciale				0

Tableau 2.4 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les buffles (%)

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance				0
Petite exploitation familiale				0
Petite exploitation commerciale				0
Grande exploitation commerciale				0

Tableau 2.5 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les moutons (%)

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	80	20		100
Petite exploitation familiale	70	30		100
Petite exploitation commerciale	50	50		100
Grande exploitation commerciale				0

Tableau 2.6 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les chèvres (%)

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	80	20		100
Petite exploitation familiale	70	30		100
Petite exploitation commerciale	50	50		100
Grande exploitation commerciale				0

**Tableau 2.7 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les chameaux (%)**

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance				0
Petite exploitation familiale				0
Petite exploitation commerciale				0
Grande exploitation commerciale				0

**Tableau 2.8 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les lamas et alpaca (%)**

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance				0
Petite exploitation familiale				0
Petite exploitation commerciale				0
Grande exploitation commerciale				0

**Tableau 2.9 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les chevaux (%)**

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance				0
Petite exploitation familiale	95	5		100
Petite exploitation commerciale				0
Grande exploitation commerciale				0

**Tableau 2.10 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les ânes (%)**

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance				0
Petite exploitation familiale	95	5		100
Petite exploitation commerciale				0
Grande exploitation commerciale				0

Tableau 2.11 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les porcs (%)

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	80	20		100
Petite exploitation familiale	60	40		100
Petite exploitation commerciale	20	60	20	100
Grande exploitation commerciale		10	90	100

Tableau 2.12 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les poules (%)

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	80	20		100
Petite exploitation familiale	75	25		100
Petite exploitation commerciale	20	60	20	100
Grande exploitation commerciale		20	80	100

Tableau 2.13 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les dindes (%)

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	90	10		100
Petite exploitation familiale	60	40		100
Petite exploitation commerciale	20	60	20	100
Grande exploitation commerciale				0

Tableau 2.14 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les canards (%)

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	90	10	0	100
Petite exploitation familiale	70	30	0	100
Petite exploitation commerciale	0	0	0	0
Grande exploitation commerciale	0	0	0	0

**Tableau 2.15 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les oies (%)**

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	70	30	0	100
Petite exploitation familiale	50	50	0	100
Petite exploitation commerciale	0	0	0	0
Grande exploitation commerciale	0	0	0	0

**Tableau 2.16 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les lapins (%)**

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	95	5	0	100
Petite exploitation familiale	50	40	10	100
Petite exploitation commerciale	0	50	50	100
Grande exploitation commerciale	0	0	0	0

**Tableau 2.17 : Type d'exploitation d'élevage par système de production pour les autres espèces (%)**

Nom des espèces : Aulacodes \_\_\_\_\_

Type d'exploitation	Systèmes de Production			Total
	Faible niveau d'intrants	Niveau moyen d'intrants	Haut niveau d'intrants	
Subsistance	0	0	0	0
Petite exploitation familiale	0	50	50	100
Petite exploitation commerciale	0	40	60	100
Grande exploitation commerciale	0	0	0	0

### 2.3.2- ACTIONS DEVELOPPEES

D'intenses activités d'animation et d'organisation des éleveurs ont permis la constitution des groupements d'éleveurs au niveau des différentes filières de productions animales.

Leur naissance et leur existence juridique ont amélioré l'efficacité de l'encadrement, de la vulgarisation, le suivi sanitaire et zootechnique des troupeaux, l'approvisionnement en intrants et la gestion participative rationnelle des ressources du terroir (pâturage, marché à bétail autogéré, retenue d'eau etc.).

L'implantation de nombreux points d'eau permanents à but pastoral et de marchés à bétail figure en bonne place parmi les actions du gouvernement.

Au cours des dix dernières années, près d'une centaine de points d'eau ont été installés dans les départements du Nord où se trouvent la majorité de l'élevage bovin. Cela a pour conséquence

directe la baisse de l'ampleur de la transhumance, une sédentarisation progressive des troupeaux et une meilleure exploitation des pâturages de saison sèche.

L'exécution de nombreux projets d'élevage (PACE, PDE III, PDEBE, CPCA – BOKO, PPEA, PADEB...) au cours des dix dernières années a permis de toucher les bovins et les petits ruminants. Les principales activités ont porté sur la santé animale, la zootechnie, l'organisation des éleveurs, la gestion des pâturages, la construction de retenues d'eau et la recherche développement .

Aucun programme national d'amélioration génétique des races animales locales n'a été mis au point. Cependant, on observe au niveau des éleveurs une tendance aux croisements systématiques pour augmenter le format et la productivité des animaux au détriment des qualités de trypanotolérance et de résistance à certaines maladies.

### **CHAPITRE 3 : ETAT DE LA DIVERSITE GENETIQUE**

#### **3.1- ETAT DES CONNAISSANCES DES RGA**

Les différentes races rencontrées au Bénin par espèce sont consignées dans le tableau 3.1

**Tableau 3.1 : Diversité des Races** (Nombre de races)

Espèces	Nombre de races									
	Total actuel		A risque		Largeement utilisée		Autres		Disparues années	
	L	E	L	E	L	E	L	E	L	E
Bovins	4	7	2	1	1	4			1	2
Buffles										
Moutons	1	1			1	1				
Chèvres	1	1			1	1				
Chameaux										
Lamas et Alpaca										
Chevaux										
Anes										
Porcs	1	2		2	1					
Poules	1	2			1	2				
Dindes	1									
Canards	1									
Oies		1								
Lapin		3								
Pintade	1	1								

### 3.1.1- RACES ADAPTEES LOCALEMENT

❖ Les bovins : On distingue 4 races :

- la race **Borgou** issue du croisement stabilisé entre taurin et zébu. D'un effectif d'environ 760000 têtes, elle représente 51 % de la population bovine nationale. Elle est répartie dans les Départements de l'Alibori du Borgou, des Collines et du Zou.
- la race **Lagunaire**. Taurin de petit format et très rustique, elle est concentrée dans la partie Sud du Bénin. D'un effectif d'environ 37000 têtes, elle représente 2,5 % du cheptel bovin béninois.

# Race Lagunaire



- La race **Somba**. C'est également un taurin rustique de petit format. Elle est élevée dans la partie Ouest des Départements de l'Atacora et de la Donga. Son effectif en régression est estimé à 6000 têtes soit 0,4 % du cheptel bovin total.



- La race **Pabli**. C'est une race taurine qui a été absorbée par les croisements avec les races Somba et Borgou. Actuellement, cette race est considérée comme éteinte.
- ❖ Les moutons : la race **Djallonké** originaire du Fouta Djalon est la seule race locale rencontrée au Bénin. C'est un mouton trapu, de petite taille, élevée un peu partout. On estime son effectif à 645000 têtes.
- ❖ Les chèvres : on rencontre la **race naine guinéenne** originaire aussi du Fouta Djalon. Elle est rustique et prolifique et très répandue. Son effectif est d'environ 1182000 têtes.
- ❖ Les porcs : le **porc local africain** est la race locale élevée. C'est une race généralement noire, de petit format. Son effectif est estimé à 470000 têtes après l'épizootie de la peste porcine africaine.
- ❖ Les poules : On distingue la **poule locale d'Afrique** avec plusieurs souches rustiques. L'effectif de cette race est estimé à 20 millions de têtes.
- ❖ Les dindes : Le dindon est partout élevé en petits effectifs. L'effectif total est mal connu.
- ❖ Les canards : Le **canard de Barbarie** est la race locale élevée. C'est une race rustique dont l'effectif total est mal connu.
- ❖ Les pintades : C'est la race commune qui est élevée avec un effectif peu connu.

### 3.1.2- RACES D'INTRODUCTION RECENTE

#### ❖ Les bovins :

- la race taurine N'Dama. Elle a été importée de la Guinée dans les années 70. Elle s'est bien adaptée aux conditions locales mais elle n'a pas évolué dès lors. Son effectif total ne dépasse guère 200 têtes en état de dégénérescence.
- la race Zébu N'Bororo. D'origine sahélienne, elle a été introduite au Bénin depuis plusieurs années Elle est élevée au Nord du Bénin. Son effectif est mal connu.
- la race Zébu White Fulani. Elle est originaire du Nigeria. Elle est également élevée au Nord du Bénin. Les reproducteurs mâles sont utilisés dans les croisements des races locales dans les Départements du Nord et du Centre.
- la Brune des Alpes, a été importée dans les années 70 pour des fins de recherche dans le centre de formation technique et professionnel de Sékou. Cette race a déjà disparu.
- La race taurine Méré introduite dans les années 70 a disparu.
- Les races Zébu Gudali et Djilli sont fréquemment introduites au nord et à l'est du Bénin. Son effectif est mal connu.

❖ Les moutons : la race **Mossi** est originaire du Burkina . C'est une race à viande dont la peau et le fumier sont exploités. Son effectif n'est pas bien connu.

❖ Les chèvres : la race **Peulh** vient du Niger. C'est une race à viande élevée surtout au Nord du Bénin. Son effectif est mal connu.

❖ Les porcs : ce sont les races européennes **Large White** et **Land race** qui ont été introduites au Bénin depuis les années 50. Elles ont été croisées entre elles et ont servi également au croisement avec la race locale. Ce sont les croisés land race X Large White qui sont conservés dans quelques élevages intensifs ou semi-intensifs. Leur effectif est estimé à 1500 têtes.

#### ❖ Les poules :

- la race de **poules pondeuses** (comprenant plusieurs souches) est importée de l'Europe et fait l'objet d'élevage intensif autour des centres urbains. Son effectif avoisine les 920000 têtes.
- la race de **poulet chair** (comprenant également plusieurs souches) de provenance européenne est élevée autour des centres urbains. Son effectif est estimé à 230000 têtes.

❖ Les oies : la race de **Lande** est la plus importée mais en très petit nombre.

❖ Les pintades : Elles sont élevées pour la viande et les œufs.

### 3.1.3- RACES CONSTAMMENT IMPORTEES

Ce sont les espèces :

- ❖ Les moutons : la mouton **Mossi** est importé chaque année à la faveur des fêtes de tabaski ;
- ❖ Les chèvres : la chèvre Peulh est régulièrement importée chaque année pour alimenter les marchés à bétail.
- ❖ Les poules : les races de pondeuses et de chair sont importées d'Europe par bandes chaque année.

### 3.1.4- RACES ET ESPECES SOUS-UTILISEES

- ❖ Les espèces sous-utilisées :

Ce sont des espèces à effectif réduit: dindes, canards et oies.

- ❖ Les races sous-utilisées :

- la race bovine Somba. Elle est actuellement en régression.
- la race bovine N'Dama. Elle est en forte régression.
- la race porcine de croisement Large White X Land race estimée à 1.500 têtes est en régression.

## 3.2- EVALUATION DE LA DIVERSITE GENETIQUE

Le tableau 3.2 indique le nombre de races pour lesquelles la caractérisation génétique a été faite durant les 10 dernières années.

L'évaluation de cette diversité génétique se présente comme suit :

**Tableau 3.2 : Nombre de races pour lesquelles la caractérisation génétique a été faite**

Espèces	Au niveau de la population				Au niveau individuel		
	Enquêtes de base	Distance génétique	Evaluation races et croisés	Détermination valeur économique	Contrôle de performances	Evaluation génétique	Evaluation moléculaire
Bovins	3				3		
Buffles							
Moutons	2				1		
Chèvres	1						
Chameaux							
Lamas et Alpaca							
Chevaux							
Anes							
Porcs	1				1		
Poules	3				1		
Dindes							
Canards							
Oies							
Pintades	1				1		
Lapins	1				1		

### 3.2.1- AU NIVEAU DE LA POPULATION ANIMALE

❖ l'enquête de base a été réalisée pour

- les races bovines Borgou, Lagunaire et Somba ;
- les moutons de races Djallonké et Mossi ;
- les chèvres de race locale Djallonké ;
- les porcs de race locale africaine ;
- les poules de race locales les poulets de chair et les pondeuses ;
- les pintades ;
- les lapins.

Aucune donnée n'est disponible.

### **3.2.2-AU NIVEAU INDIVIDUEL**

Seul le contrôle de performances a été réalisé pour

- les races bovines Borgou, Lagunaire et Somba ;
- le mouton Djallonké ;
- le porc local africain ;
- la poule locale ;
- la pintade locale ;
- le lapin.

## **CHAPITRE 4 : ETAT DE L'UTILISATION DES RGA**

### **4.1- INSTRUMENTS POLITIQUES ET JURIDIQUES INFLUENCANT L'UTILISATION DES RGA**

A part le cadre général qui fixe les options stratégiques de promotion de l'élevage, il n'existe pas au Bénin des instruments juridiques et politiques relatives aux ressources zoo génétiques. Leur usage et mise en valeur tiennent à des motivations socioculturelles des différents groupes d'acteurs et de l'évolution de l'environnement économique national et international.

On peut toutefois noter l'existence de politiques parcellaires liées à la mise en œuvre des projets de développement en collaboration avec les partenaires internationaux. Ainsi, le fort crédit accordé à l'élevage bovin depuis les indépendances a favorisé son développement dans le Nord et le Centre du pays prédisposé à cette activité du fait de l'existence des zones pastorales. Aussi l'effort d'une meilleure gestion de la transhumance à travers l'installation des points d'eau artificiels aménagés et des cultures fourragères favorisent une mise en valeur durable en accord avec les exigences de l'environnement, de cette espèce dont l'usage est préféré dans cette zone. Le Sud du pays par contre a le cheptel du petit élevage du fait de la forte densité de population et une forte présence de l'agriculture. Ainsi ces dernières années, l'aviculture villageoise est en plein essor avec l'appui de plusieurs projets comme alternative financière et technologique à faible productivité agricole et piscicole.

Les mouvements de ces dernières années en faveur des organisations paysannes afin qu'il puissent prendre en main leur propre destin commencent par gagner le monde des éleveurs qui s'organisent en filière : de bovins, porcins, volailles et petits ruminants.

Toutes ces expériences éparses méritent d'être capitalisées et transformées en instrument juridiques et politique en faveur des ressources zoo génétiques.

### **4.2- ETAT DE L'USAGE DES RGA**

Les ressources zoo génétiques nationales sont conservées in-situ. Cette conservation se fait essentiellement à travers des exploitations privées selon un mode traditionnel majoritairement, semi amélioré en expansion et moderne dans une moindre mesure. Quelques stations de recherche abritent des sujets aux fins de conservation et de promotion.



**Tableau 4.2** Importance relative des espèces dans les produits et services fournis par les animaux (%)

Espèces	Lait	Viande	Oufs	Fibre	Peaux	du risque	Fumier	Traction	Cultures	Récréation	Fuel	Plumes	Gestion Environnement
Bovins	100	55			90		80	100					
Buffles													
Moutons		8			10		5						
Chèvres		6					5						
Chameaux													
Lamas et Alpaca													
Chevaux													
Anes													
Porcs		8					10						
Poules		15	90										
Pintades		4	9										
Dindes		1											
Canards		1	1										
Oies		0											
Lapins		1											
Aulacodes		1											
Total	100	100	100	0	100	0	100	100	0	0	0	0	0

La valorisation par la production agricole reste faible et concerne la culture attelée pour les bovins, le fumier pour presque toutes les espèces. Cette dernière mise en valeur est faible du fait de la non application de technologie approuvée.

La production alimentaire tient une place de choix sur le plan national et les ressources indexées sont fonctions des zones agro-écologiques.



**Tableau 4.5 : Etat des connaissances des technologies / méthodologies utilisées dans les stratégies d'amélioration génétique**

Technologie ou Méthodologie	Utilisée pour:	
	Recherche	Eleveurs
Construction index de sélection à plusieurs caractères	0	0
Outils d'optimisation de schémas d'amélioration génétique		
Base de données électronique en relation avec schémas de contrôle de performances	0	0
Logiciel d'évaluation génétique pour: sélection phénotypique, valeurs génétiques (utilisation de Technologies de la reproduction (IA, TE, etc)	100	0
Cartes de linkage microsatellite pour identification de QTL pour sélection assistée par marqueurs	0	0
Autres technologies (spécifier)	0	0

Il n'existe pas une stratégie d'amélioration génétique définie par race avec application d'outils adaptés.

Dans la plupart des cas il s'agit d'actions mises en œuvres par les éleveurs dans le but d'améliorer le format de leurs animaux aux fins de productions agricoles (culture attelée) ou alimentaire (viande). Ceci conduit à des croisements non structurés avec des races locales plus performantes (ex bovin local x zébu) ou importées ( poulet local x poulet HARCO).

On peut toutefois noter que dans des programmes de recherche liés au développement ou à l'enseignement des tentatives ont été menées et sont éteintes ou en cours. Il s'agit de :

- l'insémination artificielle à l'Université avec la FSA et à la Direction de l'Élevage avec la coopération japonaise.
- La sélection sur le mouton Djallonké au PDE etc.

#### 4.5- STRUCTURES IMPLIQUEES DANS LES AMELIORATIONS GENETIQUES

**Tableau 4.6 : Rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre des outils pour le développement des RGA**

Parties Prenantes	Buts de l'amélioration génétique	Identification individuelle	Contrôle performances	Insémination artificielle	Evaluation génétique
Gouvernement fédéral					
Gouvernement de l'Etat	2				
Gouvernement local					
Associations de races					
Compagnies privées	2				
Recherche	3	5	5	4	
ONG					

**Tableau 4.7 : Implication des parties prenantes dans les activités relatives au développement des RGA**

Parties Prenantes	Législation	Amélior. Génétique	Infrastructure	Ress. Humaines	Organisations de producteurs
Gouvernement fédéral					
Gouvernement de l'Etat	2		3	2	
Gouvernement local					
Associations de races					
Compagnies privées					
Recherche		3			
ONG					

**Tableau 4.8 : Préférence des parties prenantes pour les ressources génétiques animales**

Parties Prenantes	Races adaptées localement	Races importées de la région	Races exotiques importées
Gouvernement fédéral			
Gouvernement de l'Etat	5	4	3
Gouvernement local			
Associations de races			
Compagnies privées			
Recherche	5	4	3
ONG			

Du fait qu'il n'existe pas une politique bien structurée pour l'amélioration, les rôles des structures impliquées sont peu perceptibles et leur impact malgré les efforts déployés restent encore faible aussi surtout à cause du manque d'articulation qui devrait exister entre elles en présence d'un tel outil de développement.

#### 4.6- OBSTACLES , POSSIBILITES ET BESOINS

L'usage des ressources zoo génétiques reste encore à l'étape primaire et leur mise en valeur ne répond pas à des stratégies de développement concordant avec l'environnement socio-économique actuel.

Le principal obstacle à cette situation est l'absence d'un cadre juridique et politique adapté.

Le cadre une fois défini devra prendre en compte :

- la spécialisation des zones agro-écologiques pour des types de spéculations animales dont elles ont les potentialités,
- la définition et la mise en œuvre d'un programme d'amélioration génétique de nos ressources locales et émergentes (élevage non conventionnel : aulacode).

Ces efforts associés à ceux relatifs aux mises en valeur non génétiques devraient avoir pour objectif :

- l'autosuffisance alimentaire
- la création de revenu local concurrentiel avec une politique d'exportation.

Pour y parvenir les principales actions portent sur :

- l'appui à une meilleure organisation des éleveurs
- les ressources humaines et la formation
- la mobilisation de financement.

**Tableau 4.9 : Besoins prioritaires pour l'utilisation des technologies pour le développement des RGA**

Technologie	Connaissances	Formation	Ressources financières	Organisation des éleveurs
Contrôle des performances	4	5	5	4
Evaluation génétique	4	5	5	4
IA / TE	4	5	5	5
Techniques moléculaires	4	5	5	4
Techniques organisation sélection	4	4	5	5

## CHAPITRE 5 : ETAT DE LA CONSERVATION

### 5.1-EVALUATION DES PROGRAMMES DE CONSERVATION DES RZG

**Tableau 5.1 : Nombre actuel de races dans des programmes de conservation établis**

Espèces	Nombre de races adaptées localement en danger			
	Total	Géré in situ	Géré ex situ	Les deux (in et ex situ)
Bovins	3	3	0	0
Buffles				
Moutons	0	0	0	0
Chèvres	0	0	0	0
Chameaux	0	0	0	0
Chevaux	0	0	0	0
Anes	0	0	0	0
Porcs	0	0	0	0
Poules	0	0	0	0
Dindes	0	0	0	0
Canards	0	0	0	0
Oies	0	0	0	0
Lapins	0	0	0	0
Aulacode	1	1	1	1
Pigeons	0	0	0	0

On constate qu'en dehors de programmes timidement mis en place pour les bovins, il n'existe pas d'action en direction de la conservation des ressources animales au Bénin. Ces programmes ont souvent été dominés par ceux qui sont axés sur la production de viande. Il s'agit essentiellement de :

- l'amélioration par sélection massale en ce qui concerne les races lagunaires et Borgou;
- croisement de race exotique avec la race Borgou pour la production laitière;
- programme de conservation des races lagunaire et Somba dans leur aire écologique ...



Comme races faisant l'objet de programme de conservation in situ, nous pouvons citer les races Borgou, Lagunaire et Somba pour ce qui concerne les bovins et l'aulacode pour les efforts de domestication de cette espèce.

**Tableau 5.4 : Implication des parties prenantes dans la gestion des programmes de conservation**

Parties Prenantes	Conservation in situ	Conservation ex situ
Gouvernement	2	2
Organisations des éleveurs	2	2
Sociétés privées	0	0
Institutions de recherche/Universités	2	2
ONG	1	1

La plupart des programmes de conservation ont été menés sous l'instigation soit du gouvernement ou des institutions de recherche. Très peu de société ou d'ONG se sont intéressés aux programmes de conservation de race généralement par faute d'intérêt immédiat pour le sujet.

**Tableau 5.5 : Besoins prioritaires pour l'utilisation des technologies pour les programmes de conservation in situ**

Technologie	Besoins			
	Connaissances	Formation	Ressources financières	Technologie
Contrôle de performances	5	5	5	4
Evaluation génétique	5	4	5	4
IA/TE	3	3	4	4
Techniques moléculaires	3	3	4	4
Techniques d'amélioration	5	5	5	5

A l'heure actuelle, il est nécessaire d'axer les besoins sur les technologies simples pouvant être bien compris par tous les acteurs sans oublier l'utilisation ponctuelle de technologies de pointe qui pourraient servir de test de contrôle des méthodes élémentaires utilisées. Pour ce faire la connaissance des races et la formation des acteurs, accompagnées des ressources financières nécessaires sont indispensables pour la réussite des différents programmes qui seront entrepris.

## **5.2- EVALUATION PAR ESPECE DES PROGRAMMES ET DES STRATEGIES DE CONSERVATION DES RZG**

### **Les bovins**

Parmi les animaux d'élevage, le gros bétail a bénéficié de plus d'attention.

La race Borgou, un croisement stabilisé du Zébu White Fulani et du Lagunaire a fait l'objet d'une analyse documentaire à BULAWAYO au Zimbabwe. Par K.O. ADENIJI.

Le centre international de recherche sur l'Élevage en zone sub-humide (CIRDES) domicilié au Burkina Faso a entrepris depuis quelques années avec le financement de l'UE d'inventorier les

caractères génétiques et biochimiques et d'amorcer la sauvegarde de la race Somba jugée trypanotolérante.

La race Somba considérée génétiquement pure comporte les caractères biochimiques suivants :

- Hémoglobine : Type AA
- Albumine : Type FF
- Transferrine : Type AD, DD, ou AA

Les gènes et les embryons de la race Somba « pur-sang » sont conservés dans de l'azote liquide au CIRDES et au Laboratoire de l'Université de Jouy en Josias et de l'Université de Turin. La sous-préfecture de Boukoumbé a attribué au CIRDES à travers le CARDER Atacora une superficie de 25 ha pour la conservation et la valorisation des potentialités de la race Somba.

La CORAF à la faveur d'un atelier a identifié un projet fédérateur BENIN-TOGO intitulé « Projet Régional de Recherche pour la Sauvegarde et la Promotion des Races Locales Borgou et Lagunaire (1996.) Ce projet n'a pas démarré faute de financement.

Le PDE phase III a démarré des activités sur la caractérisation biochimique des bovins lagunaires et borgou.

### **Les petits ruminants**

Le projet de Développement de l'élevage dans le Borgou-Est s'est évertué à investir dans le développement de l'Élevage des petits ruminants. Mais les actions se sont limitées à la caractérisation phénotypique (DEHOUX et HOUNSOU-VE, 1993).

Des schémas de caractérisation, de conservation ou d'amélioration des races locales de caprins et d'ovins n'ont pas été définis sauf les actions disparates et limitées entreprises par le Projet Promotion de l'Élevage Ovin dans le Zou à Founfoun. Ce projet visant à fournir de béliers bien conformés de race Djallonké aux éleveurs. Pas d'action de sélection entreprise sur cette race.

### **La volaille**

Les travaux de recherche sur la connaissance, la caractérisation et la conservation ou l'amélioration des races locales de volailles sont très limités. La pintade et le dindon apparaissent comme des spécialités de la Donga. Le système traditionnel semble mieux maîtrisé pour ces 2 espèces. L'amélioration génétique s'est limitée au métissage avec des coqs racers.

Une étude des performances des poules de races locales en conditions d'élevage améliorées faite en 1983 à l'URZV/INRAB par NONFON René est très sommaire.

Les travaux de DEGBE (1997) ont contribué à la connaissance d'une race de poulet appelé Sahoué à hautes potentialités génétiques.

Les travaux de caractérisation, de sélection et de conservation des races locales de canards n'ont pas encore démarré.

### **Les porcs**

La FSA a fait d'importants travaux sur la valorisation des aptitudes des porcs locaux en conditions améliorées.

## **CHAPITRE 6 : ETAT DE L'ELABORATION DES POLITIQUES ET**

### **ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR LES RGA**

#### **6.1- ORGANISATION DES ACTIVITES RELATIVES AUX RGA**

##### **6.1.1- SECTEUR PUBLIC**

###### **6.1.1.1 - DIRECTION DE L'ELEVAGE**

La Direction de l'Elevage (DE) est l'une des onze directions techniques du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

Elle a pour mission de définir la politique de l'Etat en matière de productions animales et de veiller à sa mise en œuvre.

A ce titre, elle est chargée de la conception, de la planification, de la coordination et du suivi des programmes de développement des ressources animales.

Elle dispose de quatre services techniques à savoir :

- le service d'appui au développement des productions et des filières animales (SADFPA) ;
- le service de la santé animale (SSA) ;
- le service de contrôle des denrées animales et aliments de bétail (SCDAAB)
- le service de la programmation, du suivi et de l'évaluation (SPSE).

Parmi ces services, seul le SADFPA est impliqué dans les RGA. En effet, le SADFPA est chargé entre autres de :

- déterminer pour les différentes productions animales, les mesures nécessaires à leur dynamisation (amélioration génétique, alimentation animale, conduite des élevages, débouchés, prix, etc.) en liaison avec les structures concernées ;
- mettre au point et actualiser périodiquement les thèmes techniques adaptés en matière de productions animales, de soins vétérinaires, de préparation, de conditionnement et de conservation des produits animaux et en assurer la vulgarisation ;
- suivre et contrôler les écosystèmes pastoraux et de veiller au respect des lois et textes régissant la transhumance, la vaine pâture, la garde des animaux domestiques et toutes autres mesures réglementant la conduite des troupeaux à l'intérieur du territoire national ;
- promouvoir et développer la culture attelée.

###### **6.1.1.2- CENTRE D'ACTION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (CARDER)**

Le CARDER est un établissement public qui a pour mission l'appui au développement rural.

Le Bénin compte six Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) qui dispose chacun de cinq directions techniques. Il s'agit de :

- ▣ la direction de la programmation, du suivi et de l'évaluation (DPSE)
- ▣ la direction de la vulgarisation et de l'appui aux organisations paysannes (DVAOP)
- ▣ la direction des forêts et de la protection des ressources naturelles (DFPRN)
- ▣ la direction de l'aménagement et de l'équipement rural (DAER)
- ▣ la direction du contrôle vétérinaire et phytosanitaire (DCVP).

De toutes ces directions techniques, seule la DVAOP est fortement impliquée dans la gestion des RGA.

En effet, la DVAOP est chargée entre autres de :

- la recherche-développement en organisant les rencontres entre chercheurs, vulgarisateurs et producteurs pour améliorer ensemble les techniques de production et de préservation des ressources naturelles ;
- transfert des connaissances techniques aux paysans et aux éleveurs.

### **6.1.1.3- INSTITUT NATIONAL DES RECHERCHES AGRICOLES DU BENIN (INRAB)**

Cet institut est l'une des structures nationales chargées de la recherche agricole. Il dispose en son sein d'une unité de recherche zootechnique et vétérinaire (URZV) qui intervient dans la conservation et l'amélioration des ressources génétiques animales.

### **6.1.1.4- CENTRES DE FORMATION**

Le Bénin compte six centres de formation de cadres de divers niveaux pouvant intervenir dans la gestion des RGA. Il s'agit de :

- ▣ Collège d'Enseignement des Techniques Agricoles (CETA) : il forme les Assistants Techniques de Développement Rural (ATDR) parmi lesquels on compte les Préposés d'Elevage. Il existe au Bénin trois CETA répartis dans les villes suivantes : Natitingou (Département de l'Atacora), Ina (Département du Borgou) et Adja-Ouère (Département du Plateau) ;
- ▣ Lycée Agricole Médji de Sékou (LAMS) : il forme les cadres intermédiaires appelés Contrôleurs de Développement Rural (CDR) parmi lesquels figurent les Assistants d'Elevage ;
- ▣ Collège Polytechnique Universitaire (CPU) : c'est à ce niveau que sont formés les Ingénieurs d'Elevage ;
- ▣ Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) : elle forme les Ingénieurs Agronomes et les Zootechniciens.

La recherche sur les RGA est également menée au niveau du CPU et de la FSA. Cette recherche concerne notamment le lapin, le bovin, les petits ruminants, le porc et les volailles.

## **6.1.2- SECTEUR PRIVE**

### **6.1.2.1- SOCIETES**

La Société de Développement des Ressources Animales (SODERA)<sup>2</sup> qui devait développer l'embouche bovine et l'aviculture moderne a dû déposer le bilan en 1982 faute de financement adéquat.

La Société Agro-Animale Bénino-Libyenne (SABLI)<sup>3</sup> a pris la relève de la SODERA en ce qui concerne l'aviculture moderne. Mais elle a été liquidée à la faveur de la Conférence des forces vives de la Nation tenue du 19 au 28 février 1990.

Depuis lors, des sociétés privées ont commencé à s'intéresser aux productions animales. Il s'agit entre autres de:

#### ▣ **Société Agro-animale du Bénin (SAAB)**

Elle intervient surtout dans l'élevage commercial de pondeuses de souches exotiques. Elle a démarré ses activités en 1984. Elle produit également de la provende pour son élevage et pour la vente.

#### ▣ **Société Agro Roche**

Elle fait l'élevage industriel de volailles et de porcins. Le volet porcine a été suspendu suite à l'apparition de la peste porcine africaine en septembre 1997. L'élevage des poulets (chair et pondeuses) a pris un nouvel essor avec la construction d'un abattoir privé de volaille par cette Société.

#### ▣ **Coopérative Agro-animale du Bénin**

Cette coopérative a été créée par les agents de l'ex SABLI à la liquidation de celle-ci. Elle produit des poulets de chair, des pondeuses, des canetons, des oisons, des dindonneaux, et de la provende.

#### ▣ **Couvoir de Pahou**

Situé à une vingtaine de Km de Cotonou, le couvoir livre aux producteurs des poussins d'un jour.

### **6.1.2.2- GROUPEMENTS D'ELEVEURS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES**

▣ **UIOPE-Benin** : il s'intéresse à l'organisation des groupements d'éleveurs de ruminants dans le Nord et le Centre du pays.

▣ **ANEP** : créée en décembre 1997, suite à l'apparition de la PPA, l'ANEP converge toutes ses énergies pour assainir le milieu et promouvoir l'élevage porcine.

▣ **ABEC** : elle encadre et promeut l'élevage du lapin.

▣ **ABEA** : elle encadre et promeut l'élevage d'aulacode .

▣ **ANAB** : elle s'occupe de l'aviculture moderne

▣ **Etc.**

<sup>2</sup> La SODERA est une société d'Etat créée par Décret n°                    du                    1975

<sup>3</sup> La SABLI est aussi une société d'Etat issue de la coopération entre le Bénin et la Libye



### **6.1.2.3. VETERINAIRES PRIVES**

Le MAEP a autorisé l'installation de 51 vétérinaires privés à travers le pays. La vente des médicaments vétérinaires, l'administration des soins aux animaux relèvent de leur compétence.

## **6.1.3. INTER ACTION ENTRE SECTEUR PUBLIQUE ET SECTEUR PRIVE**

### **6.1.3.1. VETERINAIRES**

Les Docteurs Vétérinaires aussi bien du secteurs public que du secteur privé, se retrouvent dans l'ORDRE NATIONAL DES MEDECINS VETERINAIRES DU BENIN dont le congrès constitutif a eu lieu le 21 décembre 2002.

### **6.1.3.2. MAEP ET PRIVES**

La recherche et les structures de développement du monde rural ont établi des cadres de concertation et d'élaboration des thèmes de recherche dans le but de mieux valoriser le potentiel animal existant.

De même, ces structures et les éleveurs ont mis sur pied un cadre de concertation au niveau des CARDER notamment au niveau de la DVAOP.

La Direction de l'Elevage, quant à elle, a établi des relations de divers niveaux avec les organisations des acteurs professionnels du sous secteur élevage afin d'améliorer les concertations sur des sujets d'intérêts communs à savoir : la lutte contre les feux de brousse, la gestion de la transhumance, l'amélioration de la santé animale, la commercialisation du bétail, la sauvegarde des races locales, etc.

## **6.1.4. APPROCHE GENRE**

### **6.1.4.1- ELEVAGE BOVIN**

En élevage bovin, les femmes exécutent principalement des tâches relatives au nettoyage des aires de pacage, à la traite et la transformation du lait, à l'apport d'eau et d'aliment notamment pour les veaux.

Les hommes assurent la conduite et la commercialisation des animaux.

Les femmes interviennent avec leurs maris dans l'alimentation et l'abreuvement du bétail, la garde et l'acquisition des animaux. En général, elles contribuent faiblement au financement des activités d'élevage bovin.

### **6.1.4.2- PETIT ELEVAGE**

Les principales tâches qu'il arrive aux femmes d'exécuter sont relatives à l'alimentation et à l'abreuvement, aux opérations de vente et d'achats d'animaux. Elles assurent également l'autofinancement des activités de ce type d'élevage.

## **6.2- POLITIQUES ET INSTRUMENTS JURIDIQUES**

### **6.2.1- EVOLUTION DES POLITIQUES D'ELEVAGE**

A la lumière de la lettre de déclaration de la politique de développement rural (LDPDR) de mai 1991, quatre grandes orientations avaient été définies pour le sous-secteur de l'élevage. Il s'agit de :

- ▣ augmenter la productivité du cheptel national en améliorant l'élevage traditionnel, en diversifiant et modernisant les systèmes de production et en privilégiant le développement accéléré des élevages à cycle court ;

- ▣ rechercher une intégration plus poussée de l'élevage et de l'agriculture tout en assurant une exploitation durable des ressources naturelles ;

- ▣ aider les populations rurales à assurer par elles mêmes la gestion de leurs exploitations et de leurs terroirs ;

- ▣ améliorer la rentabilité financière de l'élevage.

A cet effet, la privatisation de la profession vétérinaire a été amorcée et l'Etat s'est désengagé des activités de production et de commercialisation des produits d'élevage pour n'exercer que ses fonctions régaliennes.

Avec l'élaboration du SDDR en mai 2000, la déclaration de la politique de développement rural (DPDR) et le PSO de juillet 2000, les nouvelles orientations du sous-secteur sont :

- ▣ poursuivre et renforcer la privatisation de la profession vétérinaire ;

- ▣ adapter le droit traditionnel aux contraintes modernes de gestion du foncier pastoral en utilisant (et en conservant) son dynamisme et son adaptabilité ;

- ▣ développer les complémentarités élevage/agriculture en :

- diversifiant les productions animales ;
- faisant une meilleure gestion des ressources génétiques animales (RGA)
- tirant parti de l'environnement économique favorable à l'écoulement des produits d'élevage qu'ont créé l'UEMOA et le TEC ;
- exploitant au maximum les potentialités des Zones et des Régions

### **6.2.2- IMPACT DES POLITIQUES EXISTANTES SUR L'UTILISATION DES RGA**

Les politiques existantes n'ont pas favorisé le développement de la filière lait. Il en résulte que les actions d'intensification en vue d'une augmentation de la production de lait n'ont concerné que quelques élevages améliorés (environ 2% de l'effectif national).

Les effets des politiques et des instruments législatifs sont consignés dans les tableaux 6.1 et 6.2

**Tableau 6.1. : Effets des politiques existantes et des instruments législatifs sur l'utilisation (usage et développement) des RGA**

Espèces	Systèmes Urbain / Péri-urbain		Production Rurale	
	Systèmes industriels	Systèmes petite exploitation familiale	Systèmes industriels	Systèmes petite exploitation familiale
Bovins	1	2	1	4
Buffles				
Moutons	1	1	1	3
Chèvres	1	1	1	3
Chameaux				
Lamas et Alpaca				
Chevaux	1	1	1	1
Anes	1	1	1	1
Porcs	1	2	2	3
Poules	3	3	2	3
Dindes	1	1	1	1
Canards	1	1	1	1
Oies	1	1	1	1
Lapins	3	4	3	4
Aulacodes		4		4

**Tableau 6.2 : Le degré d'attention des politiques actuelles pour les activités relatives à l'utilisation (usage et développement) des RGA**

Espèces	Activités			
	Utilisation de races exotiques	Utilisation de races adaptées localement	Formation, recherche et vulgarisation	Organisation des éleveurs / producteurs
Bovins	1	4	3	4
Buffles				
Moutons	1	4	3	4
Chèvres		4	3	4
Chameaux				
Lamas et Alpaca				
Chevaux	1	1	1	1
Anes	1	1	1	1
Porcs	2	4	4	5
Poules	4	4	4	4
Dindes	1	1	1	1
Canards	1	1	1	1
Oies	1	1	1	1

L'analyse du tableau 6.1 révèle que les politiques actuelles privilégient le développement des élevages bovin et aulacodicode aux autres espèces animales. Cependant les poules, les porcins et les lapins bénéficient d'une attention particulière.

Une priorité très grande est accordée à l'utilisation des races adaptées localement comme le montre le tableau 6.2. Ces races sont très rustiques et s'adaptent mieux aux systèmes de production actuels.

Pour mener à bien les différentes politiques, l'accent est mis sur l'organisation des éleveurs, la formation et la vulgarisation.

### 6.3- PRIORITES POUR COMBLER LES LACUNES

#### 6.3.1- BESOINS PRIORITAIRES

Le SDDR et le PSO ont mis l'accent sur les besoins prioritaires pour atteindre les objectifs dans le cadre de la politique sectorielle du développement rural. Il s'agit entre autres de :

- ▣ définir une politique rationnelle de gestion des ressources humaines ;
- ▣ faire participer tous les acteurs aux différentes réflexions engageant l'avenir du sous-secteur et la définition des priorités dans le suivi des actions ;
- ▣ poursuivre et renforcer la privatisation et le transfert des compétences ;
- ▣ développer la recherche en et renforcer les services de vulgarisation des techniques d'élevage.
- ▣ améliorer la productivité des races animales ;
- ▣ assurer le financement des actions.

Mais pour permettre l'élaboration des politiques de RGA, il conviendra de faire l'inventaire des ressources existantes, de mettre en place les structures qui seront chargées de les gérer et de les développer à moyen et long termes.

**Table 6.3 : Besoins prioritaires pour permettre l'élaboration des politiques de RGA.**

Besoins	Immédiatement	A moyen terme	A long terme
Inventaire des ressources existantes	*		
Mise en place des structures de gest	*		
Développement des ressources		*	

### 6.3.2- PRIORITES EN MATIERE DE CONSERVATION DES RGA

Le Bénin a accusé beaucoup de retard dans le domaine de la conservation des RGA et tout paraît être prioritaire comme le montre le tableau 6.4.

**Tableau 6.4 : Les priorités pour les besoins futurs pour l'élaboration de politiques en matière de programmes de conservation des RGA**

Espèces	Elaboration de politique relative à				
	Technologie	Infrastructure	Ressources humaines	Ressources financières	Organisation des structures
Bovins	5	5	4	5	5
Buffles					
Moutons	4	4	3	4	4
Chèvres	4	4	3	4	4
Chameaux					
Lamas et Alpaca					
Chevaux	2	2	2	2	2
Anes	2	2	2	2	2
Porcs	4	4	4	4	5
Poules	4	4	4	4	4
Dindes	2	2	2	2	2
Canards	2	2	2	2	2
Oies	2	2	2	2	2
Lapins	4	4	4	4	5
Aulacodes	4	4	4	4	5

### 6.3.3- PRIORITES EN MATIERE DE L'UTILISATION DES RGA

Les besoins prioritaires futurs sont énormes et concernent tous les aspects. Cependant il faut souligner tout particulièrement les besoins en ressources financières.

**Tableau 6.5 : Les priorités pour les besoins futurs en matière d'élaboration de politiques**

**pour l'utilisation (usage de développement) des RGA**

Technologie	Infrastructure	Ressources humaines	Ressources financières	Organisation des structures
5	5	4	5	5
4	4	4	4	4
4	4	4	4	4
2	2	2	2	2
2	2	2	2	2
4	4	4	4	4
4	4	4	4	4
2	2	2	2	2
2	2	2	2	2
2	2	2	2	2
4	4	4	4	4
4	4	4	4	4

## **PARTIE 2- CHANGEMENTS DANS LES DEMANDES EN PRODUITS D'ELEVAGE ET IMPLICATION DES POLITIQUES, STRATEGIES ET PROGRAMMES NATIONAUX RELATIFS AUX RGA**

### **1- REVUE DES POLITIQUES, STRATEGIES, PROGRAMMES ET DES MODES DE CONDUITE**

L'importation de la race Brune des Alpes n'entre pas dans une politique nationale de gestion des RGA. Elle avait seulement pour but d'apprendre aux élèves du Lycée Agricole de Sékou la conduite, la gestion et le suivi sanitaire d'un élevage laitier. Cette expérience a tourné court à la fin de la coopération suisse du fait du manque de financement.

Dans les années 70 l'Etat révolutionnaire du Bénin, malgré les réticences des Vétérinaires d'alors, a importé de l'URSS des moutons de race mérinos qu'il a implanté dans la ferme d'élevage de l'Okpara. Tous ces animaux y ont péri.

Les porcs de race Land race et Large White et les produits issus de leurs croisements avec les porcs locaux sont utilisés en élevage intensif ou semi-intensif. Il en est de même avec les poulets de souches exotiques pour la production de chair ou d'œufs. L'opération coq menée dans les années 60 dans le but d'améliorer la productivité des poulets locaux a eu un impact limité du fait de son caractère pilote et du manque de suivi. Cependant, certains des sujets issus de cette opération ont pu s'adapter aux différents systèmes de production. Ce qui a inspiré le PDE III à renouveler ladite opération avec les mesures d'accompagnement appropriées.

Les différentes politiques du sous-secteur de l'élevage privilégie le développement des espèces locales en milieu rural. Elles encouragent le développement de la production laitière, l'aviculture moderne et l'élevage des porcs de race exotique autour des grandes villes .

### **2- ANALYSE DES DEMANDES FUTURES ET DES TENDANCES**

Selon les estimations faites par Sarniguet (1992) les productions de viandes en tonnes carcasses et abats ont évolué de 30950 en 1985 (7,74 kg/hbt) à 31830 en 1991(6,56 kg/hbt). La production de viandes et abats pour l'année1995 est estimée à 38577 tonnes soit en moyenne 7,56 kg/hbt. Cette production en 1999 est de 44500 tonnes représentant une consommation moyenne de 8,03 kg/hbt.

Ainsi de 1991 à 1999 la consommation par habitant a augmenté de 1,47 kg soit un taux d'accroissement de 22,4%.

La consommation des espèces non conventionnelles et du gibier est estimée à 1 kg/hbt/an<sup>4</sup> ramenant ainsi la consommation totale en viande à 9,03 kg/hbt en 1999 alors les besoins exprimés sont de 12 kg/hbt créant un écart de 2,97 kg/hbt.

En 1999 la consommation de viandes congelées importées au Bénin s'élève à 6500 tonnes<sup>5</sup> soit 1,18 kg/hbt. Le déficit à combler est de 1,79 kg/hbt/an.<sup>1</sup>

---

<sup>4</sup> MAEP/DPP : Termes de Référence pour l'équipe d'appui à l'élaboration du PLAN D'ACTION " ELEVAGE"

<sup>5</sup> Selon les observations de la Direction de l'Elevage, 8 à 10% des viandes congelées importées sont consommées au Bénin. Le reste est réexporté vers les pays voisins.

### **3- STRATEGIES ALTERNATIVES POUR L'UTILISATION, LE DEVELOPPEMENT ET LA CONSERVATION DES RGA POUR REpondre AUX CHANGEMENTS DANS LES DEMANDES EN PRODUITS ANIMAUX**

#### **3.1- ESPECES ET RACES CONCERNEES**

Les espèces et les races locales auront un grand rôle à jouer dans le développement des différents systèmes de production parce que les Béninois préfèrent la viande des races locales à celles des races exotiques.

Du sang d'animaux laitiers facilement adaptables aux conditions écologiques du Bénin sera introduit et développé.

L'aviculture moderne se développera au côté de l'aviculture traditionnelle. Il en est de même pour la porciculture.

#### **3.2- STRATEGIES A DEVELOPPER**

Les stratégies développées reposeront sur :

▣ le développement des systèmes d'élevage traditionnels de bovins, petits ruminants, porcins et volaille.

▣ le développement des filières animales :

- filières lait, avicole moderne et porcine en zones péri-urbaines ;
- filières bovin traditionnel, petits ruminants et avicole traditionnelle dans tout le pays ;
- filière porcine traditionnelle dans le sud, le centre et le nord-ouest du pays.

## PARTIE 3- ETAT DES CAPACITES NATIONALES A GERER LES RGA

### 3.1-EVALUATION DE LA SITUATION ACTUELLE

#### 3.1.1-CADRE INSTITUTIONNEL

Le cadre institutionnel a été amplement décrit au point 6.1 à la page...Il conviendra de mettre en place un mécanisme devant permettre une bonne collaboration et une relation de partenariat entre les institutions publiques d'une part, et les institutions privées, d'autre part.

#### 3.1.2- RESSOURCES HUMAINES

Le personnel intervenant dans les RGA se répartissent ainsi qu'il suit :

Catégorie professionnelle	Fonction publique	Privé	Autres
Agrégés en Médecine vétérinaire	1		2
Docteurs ès Sciences vétérinaires	5		
Docteurs ès sciences Zootechniques	5	2	
Docteurs Vétérinaires	56	50	8
Ingénieurs Zootechniciens	28	16	
Ingénieurs des travaux d'Elevage	40	20	
Assistants d'Elevage	41	27	
Préposés d'élevage	20	17	
Total	196	132	10

#### 3.1.3- INFRASTRUCTURES

En plus des infrastructures décrites dans le cadre institutionnel, le Bénin dispose de :

■ quatre fermes d'élevage où se développent des activités de conservation in-situ des RGA. Il s'agit de :

- la ferme de l'Okpara pour la race bovine borgou et la race ovine Djallonké ;
- la ferme de Bétécoucou pour les mêmes races et la sélection des bovins de trait;
- la ferme de Samiondji pour la race lagunaire ;
- la ferme de Kpinnou pour les porcins.

■ d'un parc naturel dans la zone de Boukombé pour la conservation et le développement de la race somba.

### 3.1.4- ATOUTS ET CONTRAINTES POUR LA GESTION ET L'UTILISATION DES RGA

L'analyse de la situation de l'élevage permet de dégager une série d'atouts et de contraintes au développement des RGA.

#### 3.1.4.1-ATOUTS

- le cheptel national est composé en majorité d'animaux rustiques bien adaptés aux systèmes de production, aux différents écosystèmes et conditions socio-économiques du pays ;
- la présence de cadres techniques de différents niveaux dans le sous-secteur (vétérinaires, zootechniciens, agents d'élevage du public et du privé) ;
- l'existence sur le territoire national de plusieurs écoles de formation de cadres intermédiaires de l'élevage ;
- l'intégration de plus en plus poussée de l'élevage et de l'agriculture ;
- l'existence de grandes étendues de pâturages naturels (7,5millions d'ha) permettant encore la pratique de la transhumance ;
- le développement de l'élevage bovin dans les zones de grande production cotonnière et d'implantation des usines d'égrenage de coton ;
- l'existence d'un réseau de marchés à bétail autogérés et la proximité d'un grand marché extérieur constitué par le Nigeria pour l'écoulement des produits animaux béninois ;
- l'émergence d'organisations socioprofessionnelles dans le sous-secteur (Ordre National des Médecins Vétérinaires, Association des Diplômés non Agents Permanents de l'Etat, Association Nationale des Eleveurs de Porcs, Association Nationale des Traiteurs de Porcs, Association des Commerçants de Bétail du Borgou, Unités Agro-Sylvo-Pastorales, Unités Pastorales, Association Béninoise des Eleveurs d'Aulacodes, Association Béninoise de Cuniculteurs etc....) ;
- l'existence de structure de recherche sur l'élevage (Institut National des Recherches Agricoles du Bénin, Faculté des Sciences Agronomiques, Collège Polytechnique Universitaire ... ) ;
- l'existence d'une volonté politique de mettre en place une stratégie nationale et un plan d'actions de l'élevage ;
- l'existence d'un réseau national de surveillance épidémiologique impliquant le Centre National Epidémiologique et d'Hygiène Alimentaire (CNSEHA), les laboratoires de diagnostics vétérinaires, les groupements d'éleveurs, les agents d'élevage du secteur public et du secteur privé.

### 3.1.4.2- Contraintes

- le faible potentiel laitier des races bovines locales ;
- la persistance de quelques maladies animales ;
- le faible niveau d'intensification des productions animales ;
- le manque d'attention des pouvoirs publics aux espèces à cycle court ;
- l'insuffisance des fonds alloués au sous-secteur de l'élevage ;
- l'insuffisance de l'encadrement des éleveurs ;
- le faible niveau de recherche en productions animales et de recherche-développement en élevage ;
- le faible niveau de structuration des organisations des acteurs du sous-secteur ne leur permet pas de prendre en main leurs destinées. En effet, la participation à la gestion concertée des ressources naturelles et la prise en charge des coûts récurrents en matière de santé animale, d'hydraulique pastorale et d'aménagements divers sont autant de préoccupations qui devraient être prises en compte par ces organisations ;
- la restriction des parcours d'année en année liée essentiellement à l'installation anarchique des champs ;
- la faible intégration agriculture-élevage ;
- l'insuffisance du cadre législatif et réglementaire pour le sous-secteur de l'élevage ;
- l'absence d'une stratégie de développement de l'élevage par zone agro-écologique ;
- le faible niveau de participation du secteur privé.
- les statistiques insuffisantes et peu fiables

## 3.2- ACTIONS PRIORITAIRES ET BESOINS

### 3.2.1- FORMATION

Le Bénin dispose d'une gamme fournie de cadres et techniciens pouvant intervenir dans la gestion des RGA. Seulement très peu de ces cadres sont spécialisés. Aussi faudrait-il former:

- ▣ des spécialistes en RGA ;
- ▣ des généticiens;
- ▣ des inséminateurs ;
- ▣ des éleveurs sur les RGA...

### 3.2.2- RECHERCHE

La recherche concernera, entre autres :

- ▣ la caractérisation des races locales ;
- ▣ le développement des méthodes d'évaluation génétique...

### **3.2.3-AUTRES**

- ▣ Inventaire des ressources
- ▣ mise en place des structures de coordination et de gestion des RGA ;
- ▣ élaboration et/ou actualisation des textes législatifs et réglementaires sur les RGA ;
- ▣ renforcement des infrastructures de recherche et de vulgarisation en élevage ;
- ▣ structuration de nouvelles formes d'associations d'éleveurs basées sur les races/espèces ;
- ▣ renforcement du partenariat entre les différentes institutions étatiques et privées ;
- ▣ financement des actions relatives aux RGA.

## **PARTIE 4- IDENTIFICATION DES PRIORITES NATIONALES POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RGA**

### **4.1- PRIORITES TRANS-SECTORIELLES**

#### **4.1.1- FORMATION**

Les activités de RGA devront être intégrées aux différents ordres d'enseignement en matière d'élevage. Ainsi, les plans de formation seront revus et adaptés aux profils des cadres et agents qui seront impliqués dans les programmes d'amélioration génétique du cheptel.

#### **4.1.2- RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL**

Ce renforcement se fera à travers :

- ▣ la mise en place d'un personnel et d'un équipement adéquats pour permettre à la direction de l'élevage d'assurer ses fonctions de coordination et de suivi-évaluation des actions relatives aux RGA ;

- ▣ le renforcement du partenariat entre les différentes institutions étatiques et privées ;

- ▣ la mise en place d'un mécanisme d'information et de communication adapté aux RGA.

#### **4.1.3- LEGISLATION ET REGLEMENTATIONS**

L'Ordonnance 72-31 27 septembre 1972, la loi n° 87-023 du 21 septembre 1987 portant réglementation de la garde des animaux, de la vaine pâture et de la transhumance et la loi n° 98-017 du 07 juillet 2000 portant organisation de la profession de Médecin Vétérinaire et instituant l'Ordre des Médecins Vétérinaires sont les textes de base régissant les activités dans le domaine de l'élevage.

La législation existante ne concerne guère l'éthique de l'utilisation et la protection des animaux. Cependant, il conviendra de :

- ▣ mettre en place un mécanisme de suivi de l'application des textes en vigueur ;
- ▣ poursuivre l'élaboration et la vulgarisation des textes relatifs aux RGA et à l'élevage.
- ▣ prendre les dispositions nécessaires en vue de réglementer l'introduction de gènes/races exotiques.

#### **4.1.4- FINANCEMENT**

Dans le but de garantir un succès aux actions à développer, il conviendra de :

- ▣ mettre rapidement en place un fonds de lutte contre les épizooties afin de préserver le cheptel des catastrophes d'ordre sanitaire ;
- ▣ mettre en place un système de crédit adapté à la gestion et à l'amélioration des RGA ;
- ▣ allouer les ressources financières suffisantes aux activités de formation de recherche et de vulgarisation en matière de RGA.

## **4.2- PRIORITES POUR LES ESPECES**

### **4.2.1- BOVINS**

- ☐ Caractérisation
- ☐ amélioration génétique
- ☐ évaluation de la trypanotolérance
- ☐ sélection des meilleurs sujets
- ☐ conservation in-situ dans leurs zones écologiques des races adaptées et menacées d'absorption telles que la Somba, la lagunaire et le Borgou.
- ☐ conservation ex-situ au niveau de la recherche par l'introduction de races/gènes exotiques dans les élevages intensifs ou semi-intensifs

### **4.2.2- PETITS RUMINANTS**

- ☐ caractérisation
- ☐ amélioration génétique
- ☐ introduction de races/gènes exotiques dans les élevages intensifs ou semi-intensifs

### **4.2.3- VOLAILLE**

- ☐ caractérisation
- ☐ amélioration génétique
- ☐ évaluation Opération coq améliorateur.
- ☐ introduction de races/gènes exotiques dans les élevages intensifs ou semi-intensifs

### **4.2.4- PORCS**

- ☐ caractérisation
- ☐ amélioration génétique
- ☐ conservation in-situ de la race locale dans sa zone
- ☐ introduction de races/gènes exotiques dans les élevages intensifs ou semi-intensifs

## **5.1- EVALUATION DE LA COOPERATION ACTUELLE**

### **5.1.1- COOPERATION BILATERALE**

Cette coopération s'est développée avec :

- ☐ le Japon dans le cadre de l'insémination artificielle de 1997 à 2001 ;
- ☐ le Togo sur :
  - la conservation des races communes aux deux pays à savoir :
    - la race Somba avec l'appui de la France, de l'Italie et de la FAO ;
    - la race lagunaire avec l'appui de CORAF
  - l'acquisition de béliers géniteurs
- ☐ la France et la Belgique dans le cadre de la formation
- ☐ l'Allemagne à travers la GTZ pour la sauvegarde et le développement des races animales
- ☐ le CIRDES dans le domaine de la caractérisation génétique des races Somba, Lagunaire et Borgou

### **5.1.2-COOPERATION REGIONALE**

- ☐ la CEDEAO pour permettre la libre circulation des animaux afin de sauvegarder l'ensemble des cheptels des pays membres
- ☐ l'UEMOA pour l'élaboration de la politique commune des Etats membres dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage
- ☐ la CEBV<sup>5</sup> pour notamment le commerce du bétail et de la viande entre les pays membres.

### **5.1.3- COOPERATION INTERNATIONALE**

- ☐ la FAO au niveau
  - du rapport sur l'état des ressources zoo génétiques dans le monde
  - la sauvegarde et la conservation in-situ de la race Somba
  - l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des plans d'actions...
- ☐ l'UE dans la lutte contre les épizooties

## **5.2- ORIENTATIONS FUTURES DE LA COOPERATION**

### **2.1 COOPERATION BILATERALE**

Elle se poursuivra avec :

- ☐ le Togo au niveau
  - de la sauvegarde de la race Somba dans son aire géographique par la mise en œuvre d'actions communes pertinentes ;

---

<sup>5</sup> la CEBV créée en 1970 regroupe le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo. Elle a été dissoute en 2001.

- de fourniture de géniteurs performants au niveau du petit élevage.
- la France et la Belgique pour la formation

## **2.2 COOPERATION SOUS-REGIONALE**

Elle pourra s'établir entre le Bénin, le Nigeria, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire pour :

- la sauvegarde et le développement de la race Lagunaire
- l'échange d'expériences dans le domaine des RZG
- la formation et l'encadrement des éleveurs de cette race.

## **2.3 COOPERATION REGIONALE**

Elle sera dynamisée à travers l'élaboration commune d'instruments juridiques et politiques devant favoriser le développement des RGA dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Les actions de recherches seront poursuivies avec la CORAF et le CIRDES

## **2.4 COOPERATION INTERNATIONALE**

Elle est nécessaire pour mobiliser les financements adéquats.

## BIBLIOGRAPHIE

**ATCHADE (J.C)** : Gestion de l'espace agropastoral face aux mutations intervenues dans le monde rural — Communication à l'Atelier sur la gestion de l'espace agropastoral. Kérou, Février 1996.

**ATCHADE (J.C)** et al : Enquêtes socio-économiques de base (Rapport d'Etude).Projet d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Borgou. Avril 2001

**BDPA-SCETAGRI** : Revue du sous-secteur Elevage et propositions d'éventuelles actions de développement. Banque Mondiale. 1989

**COMITE NATIONAL POUR L'ALIMENTATION ET LA NUTRITION** : Plan d'Action national pour l'Alimentation et la Nutrition. Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA). Janvier 1995

**COMO** : Intégration Agriculture — Elevage. Ressources en eau et en pâturage au Bénin — Parties I et II — Hambourg, Janvier 1994.

**DEHOUX (J.P) et HOUNSOU-VE(G.)** : Productivité de la race bovine Borgou selon les systèmes d'élevage traditionnels au Nord-Est du Bénin. Revue Mondiale de Zootechnie. 74-75 1993/1-2 : pp.36-38

**DEHOUX (J.P) et VERHULST (A.)** : Une race trypanotolérante méconnue : la Borgou. Bulletin d'information sur les ressources génétiques animales. 1994/13 : pp43-50

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** : Déclaration de Politique de Développement Rural. Juillet 2000

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** : Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural : Vol I Politique et Stratégie Générales. Mai 2000

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** : Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural : Vol II Stratégies Sous-Sectorielles. Mai 2000

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** : Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural : Plan Stratégiques Opérationnel. Juillet 2001

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE , DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** : Termes de référence pour l'équipe d'appui à l'élaboration du plan d'action " Elevage". Juillet 2002.

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL** : Etude portant sur l'évolution du sous-secteur de l'élevage de 1960 à 1994. Octobre 1997

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL** : Contribution de l'élevage et de la pêche à l'autosuffisance alimentaire au Bénin : bilan et perspectives. Septembre 1995

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL** : Définition d'une stratégie et d'un plan d'actions pour le sous-secteur de l'élevage . Direction de l'Elevage. Mars 1994

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ACTION COOPERATIVE** : Etudes sur la sécurité alimentaire au Bénin, le rôle des femmes dans la commercialisation des produits vivriers . Office National des Céréales, Octobre 1990.

**QUARLES VAN UFFORD (P.)** : Commerce du bétail au Bénin. Projet Gestion des Terroirs, Sécurité Alimentaire et Migrations au Sahel. Rapport Technique n°5. Université d'Amsterdam 1997

**SAKA (S.G) ATCHADE (J.C) et SINA (G.B)** : Etude des données zootechniques et socio-économiques du Programme d'Hydraulique Pastorale — PDEBB — Janvier 1991

**SIDI (L) et ATCHADE (J.C)** : Intégration Agro—Sylvo—Pastorale au Bénin (Rapport d'Etude) — Mars 1996.

**YOUSSAO (A.K.I.)**: Amélioration génétique de la race bovine Borgou: Etude de quelques facteurs non génétiques influençant le poids et la croissance des veaux à la ferme de l'Okpara au Bénin. Mémoire de fin d'études pour le DES en sciences vétérinaires tropicales. Université de Liège. 1998.

## A N N E X E

### Evolution du cheptel béninois de 1990 à 2001

	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Lapins	Aulacodes
1990	1080000	708000	872000	462000	1050	558		
1991	1088000	718000	915400	515100	1055	635		
1992	1141000	608000	876400	513400		685		
1993	1140200	575000	915500	536700		610		
1994	1286852	630670	1033337	579468				
1995	1087290	601183	1012962	553979				
1996	1300000	616400	1077600	581600				
1997	1345000	634000	1087000	470300				
1998	1293447	667392	1124460	257262				
1999	1439652	958256	1182387	284398				
2000	1487157	663783	1234409	297192				
2001	1534746	677602	1289957	309079				31000

## **LISTE DES MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL ( C C N )**

- 1- BASSO A. Pierre : Président
- 2- ATCHADE Jean Camille : Secrétaire Technique
- 3- EHOINSOU Marcellin : Directeur de l'unité de Recherches Zootechniques et Vétérinaires
- 4- SANOSSI Inoussa : Directeur de l'Élevage
- 5- AKADIRI Falilou : Chargé de Programme à la Représentation de la FAO au Bénin
- 6- SALANADER Bernard : Conseiller Technique de la GTZ auprès du MAEP
- 7- AKLAMAVO Michel : Chargé du Développement Rural à la Mission de la Banque Mondiale au Bénin
- 8- ADEHAN Razack : Chef du Département Productions Animales au CPU. Université d'Abomey Calavi
- 9- El Hadj TIDJANI Boubakar : Président de l'UIOPE-Bénin
- 10- GOUNONGBE Jean: Président de l'Association Nationale des Eleveurs de Porcs
- 11- ADOUN Clotaire : Membre

## **LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE REDACTION DU RAPPORT NATIONAL**

Président : ATCHADE Jean Camille, Secrétaire Technique du Comité Consultatif National

Membres :

- MEDENOU Christophe, Direction de la programmation et de la prospective
- ADOUN Clotaire, Institut National des Recherches Agricoles
- D'ALMEIDA Johannes, Coordonnateur du PAMR-MONO
- HOUNSOU-VE Guillaume, Directeur du Projet de Développement de l'Elevage dans le Borgou-Est
- MONSIA B. Christophe, Directeur du Projet de Développement de l'Elevage, Phase III